



Libres de savane - Pratiques et imaginaire autour des savanes de Guyane

Marianne Palisse

► To cite this version:

Marianne Palisse. Libres de savane - Pratiques et imaginaire autour des savanes de Guyane. [Rapport de recherche] GEPOG- Université des Antilles et de la Guyane. 2013. halshs-01507256

HAL Id: halshs-01507256

<https://shs.hal.science/halshs-01507256>

Submitted on 12 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Libres de savane

Pratiques et imaginaire autour des savanes de Guyane

Marianne Palisse

Maître de conférences en anthropologie

Université des Antilles et de la Guyane

Janvier 2013

Quelques remerciements

Cette recherche n'aurait pas pu avoir lieu sans l'aide de ceux et celles qui, à Sinnamary, à Bellevue-Yanou ou à Cayenne, ont accepté de prendre de leur temps pour me parler des savanes et dont j'ai essayé de retranscrire savoirs et expériences. Qu'ils en soient ici remerciés.

Je tiens en outre à mentionner pour leur soutien particulier :

Damien Davy qui m'a mise sur le chemin des savanes.

Anna Stier pour son enthousiasme communicatif.

François Lhérault et Cécile Kouyouuri qui ont, chacun à leur manière, été pour moi des passeurs, l'un à Sinnamary et l'autre à Bellevue-Yanou dont elle est cheffe coutumière.

Monique Blérald, Christian Cécile et Serge Mam Lam Fouck pour leurs suggestions sur l'imaginaire lié aux savanes.

Yerri Urban pour son oreille attentive et ses pertinentes remarques de juriste sur la question de l'appropriation de la terre.

Table des matières

Introduction.....	3
I. Positionnement théorique et méthode.....	5
1.1. Anthropologie de la nature et multiculturalité guyanaise.....	5
1.2. Méthodes ethnographiques – choix du « terrain ».....	7
1.3. Limites et lacunes.....	9
II. Les savanes, espaces repoussants mais associés à une multiplicité de pratiques.....	10
2.1. Espaces du vide, à "mettre en valeur".....	10
2.1.1. Vacuité et hostilité.....	10
2.1.2. Une multitude de grands et petits projets, tous voués à l'échec.....	12
2.1.3. Le Plan Vert.....	13
2.2. Pratiques agricoles anciennes autour des savanes.....	14
2.2.1. Cultiver en savane ?	15
Avant l'arrivée des Européens : les buttes précolombiennes.....	15
Abattis de savanes et abattis des grands bois.....	16
2.2.2. L'élevage.....	20
2.2.3. Chasse et pêche	23
Chasser en savane ?.....	24
Pêcher en savane ?.....	25
2.2.4. Et la cueillette ?.....	26
2.2.5. L'habitat : bordures de savanes et îlots forestiers.....	27
2.3. Les nouveaux modèles agricoles venus de métropole.....	29
2.3.1. L'élevage bovin.....	30
2.3.2. Nouvelles cultures en savane.....	32
III. Entre conflits et consensus.....	33
3.1. Pratiques controversées.....	33
3.1.1. Le brûlis.....	33
3.1.2. La transformation des savanes en pâturages.....	37
Vers une gestion privative de la terre.....	37
Planter des herbes à pâturage.....	39
3.1.3. Quelle biodiversité ?.....	42
3.2. Les points de consensus :.....	45
3.2.1. Garder les paysages ouverts – la lutte contre <i>Acacia mangium</i>	45
3.2.2. L'extensif : éviter la mégalomanie.....	48
3.2.3. De l'importance des savoirs issus de l'expérience.....	50
3.2.4. En conserver « une partie ».....	51
IV. « Libres de savane » : la savane symbole d'un mode de vie et d'une forme de résistance.....	54
4.1. Cheminer dans la savane.....	54
4.2. Quelques usages du mot savane.....	54
4.3. Nostalgie d'un paradis perdu, désir de transmettre.....	57
Conclusion.....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	61

Introduction

Les savanes de Guyane représentent 0,3 % du territoire de la Guyane française¹. Longtemps occultées dans l'imaginaire lié à cette région par la forêt amazonienne, elles connaissent ces dernières années un fort regain d'intérêt au sein des associations écologistes et des institutions chargées de la protection de l'environnement². Un consensus émerge sur la nécessité de protéger ces milieux rares et fragiles, à partir de deux constats. D'une part, leur surface tend à diminuer. D'après l'expertise littoral réalisée en 2008 par l'ONF, « Les savanes et milieux à végétations basses ont perdu 1 626 hectares (soit 5,6% de leurs surfaces de 2001) dont 248 sont devenues de l'urbain et 1301 de l'agriculture »³. D'autre part, des études récentes ont montré que ces zones contribuaient pour une part relativement importante à la diversité floristique et faunistique de la Guyane⁴ et que certaines espèces rares leurs étaient inféodées.

Étant donné la relative méconnaissance de ces milieux, il apparaît actuellement indispensable de développer les connaissances scientifiques sur l'état des savanes et leurs évolutions afin d'assurer au mieux leur protection.

Le Groupe d'Étude et de protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) coordonne au niveau régional de 2010 à 2015 un projet sur les savanes dans le cadre du programme européen Life + CAPDOM, piloté par la Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO) au niveau national⁵.

Différentes recherches ont ainsi été menées depuis 2010 sur les savanes de Guyane, notamment en pédologie, en botanique et en ornithologie⁶. Or, celles-ci ont mis en évidence l'importance de certaines activités humaines ayant potentiellement des conséquences sur les sols, la flore et la faune. Celles-ci sont pour la plupart liées à des pratiques agricoles. C'est le cas du brûlis, de la transformation des savanes en pâtures, ou encore de l'introduction d'espèces invasives, comme l'*Acacia mangium*. De plus, les réunions du comité de suivi, organisées à Sinnamary et auxquelles ont pris part de nombreux acteurs locaux, ont fait apparaître des divergences dans la perception de ces phénomènes entre schématiquement d'une part les environnementalistes et d'autre part les

1 L'expertise littoral recense exactement 14255 hectares de savanes sèches et 11194 hectares de savanes inondables, soit au total, un peu moins de 260 km² de savanes. ONF, *Expertise littoral, Occupation du sol et dynamique foncière, bande côtière de la Guyane Française, 2001-2008*.

2 Voir CAMBOU, Julien, 2012, « Comment savanes ? Comme ci, comme ça... », *Une saison en Guyane* n° 8, février 2012.

3 ONF, Expertise littoral, op.cit., p 14.

4 Guillaume Léotard, botaniste du projet LIFE+CapDom évoque au moins 800 espèces végétales présentes sur les savanes, pour un total de 5000 espèces environ en Guyane, ce qui constitue une proportion très importante (16%) compte-tenu de la faible part du territoire occupée par les savanes (0,3%). Guillaume Léotard, communication personnelle.

5 Voir <http://www.lifecapdom.org/>, consulté le 30 octobre 2012.

6 Voir STIER, Anna, 2012, *Document de synthèse de l'action A4 « savanes » du programme LIFE+ Cap DOM*, GEPOG.

habitants des régions de savanes. Il est apparu nécessaire de mener sur la question une étude en sciences humaines et sociales.

C'est dans ce contexte que le GEPOG a confié au Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (CRILLASH- EA 4095) de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) la réalisation d'une étude socio-anthropologique sur les pratiques et les représentations touchant aux savanes de Guyane. Les buts de celle-ci sont donc de mieux comprendre la façon dont les différents acteurs perçoivent les savanes, leurs activités touchant ces milieux ainsi que le contexte social et culturel dans lequel elles s'insèrent. Une attention particulière a été portée aux pratiques qui apparaissent comme potentiellement dangereuses pour la conservation des savanes.

La recherche a donc consisté d'abord de faire le point sur les pratiques passées et présentes dans et en bordures de savanes : Est-il possible de cultiver en savane ? D'y élever du bétail ? Les savanes sont-elles des terrains de chasse ? De pêche ? Quelles sont les raisons pouvant pousser à fréquenter ces milieux réputés hostiles ? Comment les différentes pratiques évoluent-elles actuellement ? L'étude s'est aussi attachée à la question des perceptions : que représentent les savanes dans l'imaginaire de ceux qui vivent depuis plus ou moins longtemps à proximité ? Comment ceux-ci envisagent-ils leur avenir ? L'étude de terrain a été réalisée entre mai et septembre 2012.

Le présent rapport s'articule en quatre parties. La première est une présentation du positionnement théorique et méthodologique de la recherche. Dans la deuxième, je m'efforce d'inventorier les différentes pratiques liées aux savanes décrites par les interlocuteurs. La troisième consiste en un point sur les controverses à propos des modes de gestion et de l'avenir des savanes. La quatrième explore l'imaginaire lié aux savanes.

I. Positionnement théorique et méthode

1.1. Anthropologie de la nature et multiculturalité guyanaise

La recherche qui fonde ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'anthropologie de la nature, qui bénéficie d'une tradition scientifique bien balisée et dont je me contenterai de rappeler ici quelques travaux fondateurs. Claude Lévi-Strauss, dont toute l'œuvre remet en question la séparation couramment opérée dans la pensée occidentale entre nature et culture, montre dans *La pensée sauvage* (1962), l'existence dans tous les groupes sociaux d'une activité de classement qui concerne

l'environnement « naturel ». Il insiste aussi sur l'importance de la dimension concrète, tirée de l'expérience et s'y rapportant, du savoir des populations locales. Georges Haudricourt (1962) met quant à lui en évidence la multiplicité des modes de relations qui peuvent exister entre humains et non-humains et le fait que ces relations correspondent à des modèles qui s'appliquent aussi pour les humains entre eux. Prolongeant ces réflexions, Philippe Descola (2005) propose une réflexion sur les façons très différentes de penser les relations entre humains et non humains qui existent de par le monde. Par la suite, différents travaux (FABIANI, 1985 ; GARINE et ERIKSON, 2001) montrent que les politiques de « protection de la nature » et l'idée même de « patrimoine naturel », souvent présentées comme étant de portée universelle, sont en fait très marquées culturellement. En effet, la distinction de la nature et de la société humaine a été à la base de la constitution d'une définition savante de la nature. L'émergence de la science occidentale et son développement sont ainsi liés à une conception du monde naturaliste, qui peut parfois se heurter à d'autres représentations du monde dans lesquelles l'humanité est indissociable du reste du cosmos. Au départ, la science devait avant tout permettre la maîtrise de l'homme sur la nature et a constitué une mise à distance. Puis, l'idée qu'il faut maintenir en l'état l'objet de recherche s'est peu à peu imposée au cours du XXème siècle, et a débouché sur la création de réserves. Aujourd'hui, les notions de protection de l'environnement, de développement durable et de biodiversité sont au fondement de modes de gestion et d'aménagement des territoires et s'imposent dans les politiques publiques

La notion de biodiversité, en particulier, est fréquemment utilisée à propos des savanes. Le présent travail comprend une interrogation sur la signification de cette notion pour les différents groupes en présence. André Micoud (2005) rappelle que du point de vue des sciences sociales, la biodiversité est évidemment une « construction sociale », et il précise : « Ce qui ne veut pas dire – pour rassurer les naturalistes – qu'il s'agirait par là de prétendre que la biodiversité n'existait pas, mais simplement que son existence n'est pas appréhendable indépendamment de l'histoire des régimes de son intelligibilité. » Le terme biodiversité, rappelle-t-il, apparaît au moment où l'homme s'interroge de plus en plus sur son influence, positive ou négative sur son environnement.

Un autre parti pris de cette étude est de ne pas s'appuyer a priori sur des divisions « ethniques » pour mettre en évidence des types de perception et de gestion différenciées des savanes. Même si, nous le verrons, il existe bel et bien des spécificités culturelles propres, par exemple, aux Créoles, aux Métropolitains ou aux Amérindiens, les relations et les échanges sont nombreux. Techniques, modes de gestion et idées circulent entre les groupes et un individu issu d'un groupe peut adopter des positions qui le rattachent davantage à un autre. A propos des

problématiques environnementales comme du reste, les individus construisent leur point de vue à partir d'éléments culturels d'origines diverses et il n'est pas possible de tracer des frontières étanches et imperméables entre les uns et les autres. Il s'agit donc plutôt de raisonner, comme le propose Arjun Appadurai (2001), en terme de *scape*⁷, que l'on peut traduire approximativement en français par paysage. Il s'agit à la fois de prendre en compte la multiplicité des contacts et des échanges au sein de la localité et de ne pas oublier que la localité est « avant tout une question de relation et de contexte plutôt que d'échelle ou d'espace ». Le terrain anthropologique n'est donc limité ni à certains groupes, ni à un espace géographique donné eu égard aux relations complexes et nombreuses que les individus entretiennent avec le reste du monde et avec des phénomènes culturels qu'on peut qualifier de transnationaux.

1.2. Méthodes ethnographiques – choix du « terrain »

Le choix de la méthode ethnographique, qui suppose de rencontrer longuement les personnes et de s'efforcer de comprendre leur mode de vie et leur conception de leur environnement, impliquait de choisir un « terrain » permettant, outre les entretiens, de pratiquer une forme d'observation directe et de cerner les enjeux locaux en termes de positions sociales, d'échanges ou de tensions entre les différents acteurs.

La recherche ethnographique s'est déroulée essentiellement dans la région allant de Sinnamary à Iracoubo. Celle-ci présentait un grand intérêt pour de multiples raisons. Elle était reconnue par la plupart de mes interlocuteurs comme le cœur du « pays des savanes », qui est historiquement une importante région d'élevage (SOPHIE, 1958). La décision prise en 2011 de nommer « Communauté de Communes des Savanes » la nouvelle intercommunalité comprenant les communes d'Iracoubo, de Kourou, de Saint-Elie et de Sinnamary montre que les savanes sont considérées pour le moins comme un élément de paysage important pour cette région. De nouveaux modes d'agriculture s'y développent actuellement, tant en terme d'élevage qu'en terme de cultures, et ceux-ci ont un impact sur les savanes. La plus grande partie des agriculteurs de profession viennent de France métropolitaine, mais des habitants originaires du lieu maintiennent des pratiques agricoles dans le cadre d'une pluriactivité. Cette zone comporte en outre un site naturel protégé appartenant au conservatoire du littoral, les Pripris de Yiyi, qui comprennent différents milieux parmi lesquels une savane sèche. La maison de la nature constitue un lieu d'accueil des publics dans une démarche d'éducation à l'environnement. La présence au niveau de la municipalité de

7 APPADURAI, 2001. Voir en particulier chapitre II, « Ethnoscares globaux », pp.89-110, et chapitre VIII « La production de la localité », pp. 247-273.

Sinnamary d'un service environnement et le questionnaire explicite de nombreux acteurs – élus, agriculteurs, particuliers – sur les problématiques environnementales étaient enfin des éléments particulièrement intéressants.

De mai à septembre 2012, vingt-deux personnes ont été rencontrées dans le cadre d'entretiens semi-directifs⁸. Ceux-ci ont été complétés par des visites d'exploitations, des sorties en savanes avec certains acteurs, ainsi que par des échanges de documents. Une recherche bibliographique a aussi été menée pour préciser l'histoire de la région.

Les personnes rencontrées ont d'abord été des membres du « comité de suivi » mis en place par le GEPOG autour de l'action savanes. Puis il a été demandé à chacun de mes interlocuteurs de dire qui il jugeait intéressant d'interroger sur la question des savanes, ce qui a permis d'élargir le groupe de départ.

Les personnes interrogées peuvent être grossièrement classées en quatre grandes catégories :

- Environnementalistes, chargés d'étudier ou de protéger les savanes
- Agriculteurs « professionnels » utilisant les savanes
- Personnes âgées témoins des utilisations anciennes des savanes et pratiquant encore pour la plupart une activité agricole que l'on peut qualifier de « traditionnelle ».
- Amérindiens kali'na du village de Bellevue, situé sur la savane Yanou.

En réalité, cette classification est perméable, au moins en ce qui concerne les trois premières catégories. Par exemple, certains environnementalistes, notamment parmi les gardes du littoral de Sinnamary, pratiquent aussi une activité agricole « traditionnelle » et perpétuent en cela des usages décrits par les personnes âgées. Certaines personnes âgées ont eu des liens étroits avec le monde de l'agriculture professionnelle. Certains agriculteurs revendiquent une sensibilité « écologiste » et ont à ce titre une activité associative, voire travaillent occasionnellement dans des services chargés de la protection de l'environnement.

Même si, comme mentionné plus haut, je souhaite me garder d'une catégorisation « ethnique » trop fixiste, il me paraît intéressant de relever que les « agriculteurs professionnels » sont essentiellement des Métropolitains et que les « personnes âgées » sont essentiellement des Créoles⁹. La catégorie « environnementalistes » est plus transversale a priori mais elle est elle-

8 Les entretiens semi-directifs sont menés à l'aide d'une « grille d'entretien » comprenant un certain nombre de points à aborder, mais ce format laisse une grande liberté à la personne interrogée, en lui permettant d'aborder les différentes questions dans l'ordre qu'elle souhaite et d'amener la conversation sur des sujets que le chercheur n'avait pas nécessairement prévu d'aborder.

9 Si l'on peut considérer comme « Métropolitain » -terme utilisé dans les départements d'outre mer – des personnes nées en France hexagonale et venues s'installer dans les DOM, la définition du mot Créole demanderait de longues digressions dont la place n'est pas dans le présent rapport. Je me contenterai donc de renvoyer aux nombreux

même clivée entre les personnes basées à Cayenne qui sont en majorité des Métropolitains et les personnes basées à Sinnamary qui sont en majorité des Créoles.

1.3. Limites et lacunes

Les quelques mois de cette étude ont permis de mettre en évidence un matériau très riche sur la question des savanes et plus largement des évolutions du lien entre les hommes et leur environnement sur le littoral guyanais.

Le manque de temps n'a pas permis de répondre à toutes les interrogations soulevées par la problématique du devenir des savanes. Aussi le présent rapport doit-il être considéré comme le résultat d'un travail en cours. Il apporte certes, un certain nombre d'éléments nouveaux pour la connaissance des pratiques et des représentations liées aux savanes, mais la recherche pourrait être poursuivie et approfondie dans plusieurs directions.

Géographiquement, il faudrait élargir le terrain de recherche. La plupart des personnes interrogées m'ont fait part de leurs expériences touchant les savanes de Sinnamary et tout particulièrement celle de Corossony. Si l'étude de ce cas me paraît très intéressante pour les raisons indiquées plus haut, il faudrait envisager de poursuivre la recherche dans la région de Trou-Poissons, qui présente une configuration différente du point de vue de l'accessibilité des savanes ainsi qu'une autre histoire en termes d'occupation humaine. De même, la question amérindienne a été traitée ici à partir du cas de Bellevue-Yanou. Il conviendrait de prolonger le travail en rencontrant des habitants d'Organabo et de nombreux petits villages situés entre Iracoubo et Organabo.

Comme expliqué plus haut, les personnes ont été contactées grâce à la méthode « boule de neige », c'est-à-dire en demandant aux personnes interrogées de me donner à leur tour des noms de personnes qu'il serait intéressant de rencontrer. Le risque de cette méthode est pour le chercheur d'être cantonné à un réseau d'interconnaissance. Ainsi, il s'avère que je ne suis pas parvenue à entrer en contact avec certains groupes que je sais pourtant présents à proximité des savanes. Il s'agit essentiellement de populations immigrées. Des Brésiliens et des Haïtiens travaillent dans la région comme ouvriers agricoles. Les Brésiliens, en particulier, entretiennent certains domaines en l'absence de leurs propriétaires Créoles ou Métropolitains. D'autre part, des Hmongs habitant Rococoua pratiquent le maraîchage au niveau de la « savane Henri », non loin de l'ancien cimetière des Pères. La présence de ces différents migrants a été évoquée par plusieurs de mes interlocuteurs,

travaux de Marie-José Jolivet, et en particulier à deux d'entre eux, *La question créole* (1982) et « La créolisation en Guyane » (1997), ainsi qu'à un ouvrage qu'elle a coordonné avec Gérard Collomb (2008) : *Histoire, identités et logiques ethniques, Amérindiens, Créoles et Noirs marrons en Guyane*.

souvent en lien avec des pratiques jugées mauvaises : défrichements massifs, cultures intensives avec usage de pesticides, élevage intensif de cochons, occupations illégales de terrain. Acquérir une vision plus objective des activités de ces personnes supposerait évidemment de leur donner la parole.

Enfin, le présent travail a été réalisé essentiellement à partir des entretiens réalisés auprès de mes différents interlocuteurs. Il aurait été intéressant de croiser davantage ces sources avec d'autres, comme par exemple les documents d'archives. Ainsi, s'il apparaîtrait, à l'écoute du témoignage des anciens et à la lecture des textes historiques sur la région, que les bordures de savanes accueilleraient une population relativement nombreuse répartie dans un habitat très dispersé, il serait intéressant d'effectuer une étude sur les recensements et cartes anciennes pour avoir une idée plus précise de l'évolution de cette population et de sa localisation du XVIII^e siècle à nos jours. Le temps m'a manqué pour effectuer ce type de recherche qui aurait pourtant utilement complété et contrebalancé le recueil de la mémoire orale.

II. Les savanes, espaces repoussants mais associés à une multiplicité de pratiques

2.1. *Espaces du vide, à "mettre en valeur"*

2.1.1. Vacuité et hostilité

Jean HOOCK (1971), dans son travail sur les savanes guyanaises, remarque « En Guyane, on appelle savane tout ce qui n'est pas forêt dense : aussi bien des marais littoraux ("savanes mouillées"), les affleurements de granit dénudés ("savanes roches") et les jachères que les savanes proprement dites ».

C'est dire que la savane est d'abord caractérisée par l'absence, le vide, et non pas par la présence d'un type précis de végétation. Les savanes sont d'abord un lieu sans forêt, sans l'ombrage accueillant et le couvert protecteur pour les hommes et les animaux.

Michèle-Baj Stroebel (1998), dans son étude sur les orpailleurs créoles menée à Maripasoula, donc dans le milieu de forêt amazonienne qui est celui du Haut-Maroni, explique avoir été frappée par « les expressions de la savane ». Le mot *savann* sert à Maripasoula à désigner le village. Or, elle relève la connotation plutôt péjorative associée à ce mot pour les Créoles du lieu, qui sont, pour nombre d'entre eux, des migrants antillais, martiniquais ou saint-luciens. Elle cite plusieurs expressions « *Drivé an savann la* » qui signifie errer sans but précis, perdre son temps de

façon improductive, « *Mwen mawé an savann la* », littéralement « je suis attaché dans la savane », qui évoque l'impossibilité de quitter le village qui frappe parfois ces orpailleurs, et enfin « *ou ladjé mwen an savann-la* », littéralement « tu m'as largué dans la savane », c'est-à-dire « Tu m'as fait faux-bond », « tu m'as abandonné »¹⁰.

L'hostilité des savanes pour l'homme est bien souvent ce qui apparaît en premier lorsque l'on évoque ces milieux. Nous en avons un bon exemple dans le livre *Alunawalé, un voyage à travers les milieux naturels de Guyane*, ouvrage édité en 2009 par l'ONF et destiné à faire découvrir au jeune public les milieux naturels de la Guyane au travers d'un conte. Le personnage principal, un Amérindien wayana traverse brièvement une savane :

« J'arrivais bientôt dans une zone où poussaient à perte de vue de hautes herbes sèches et coupantes et des arbres rabougris. La terre y était dure et le soleil implacable. (...) Décidément, pensai-je, la nature ici cherche à me décourager. Même le palmier aux fruits orangés qui domine la savane est chargé d'épines acérées. Mettez-vous à ma place, comment ne pas fuir un endroit où le soleil est si teigneux et la terre si inhospitalière ? »¹¹

Sans surprise, le caractère hostile, improductif voire stérile des savanes est bien présent aussi dans les discours de mes différents interlocuteurs, tel celui d'une personne âgée de Sinnamary :

« On ne fait rien dans les savanes. Vous plantez quelque chose, et ben ça reste comme ça, ça devient pas grand. On peut mettre du fumier, maintenant il y a de l'engrais peut-être, je ne sais pas avec l'engrais si ça peut aller. Mais tan lontan, il y avait pas de l'engrais, on s'en servait pas de l'engrais. C'est du fumier, on fouillait, on faisait un trou, on mettait du fumier, on plantait une plante. Au bout de trois ans quatre ans, la plante est toujours à la même hauteur, à la même taille. Au contraire, ça rentrait, et puis c'était mort. Alors on nous disait tout le temps que dans les savanes qu'il y a des roches, des roches morts, des roches qui craquent. Enfin ça ne produit pas, ça ne grandit pas. C'est pourquoi les savanes sont toujours là. »

Un jeune agriculteur renchérit sur le fait que pour lui, la savane non transformée n'est pas utile pour l'homme :

« C'est bien que la savane à proprement parler, le milieu extrêmophile dont on parlait ce matin, cette savane-là, à part y cueillir des tortues, des iguanes, quelques colins, des œufs... »

Même les environnementalistes reconnaissent volontiers que ces milieux sont peu

10 STROEBEL, 1998. Voir « Les expressions de la savane », pp 42-43..

11 Sylvétude Guyane, 2009, *Alunawalé, un voyage à travers les milieux naturels de Guyane*, p. 17.

accueillants, et que cela peut poser des problèmes pour une valorisation potentielle :

« Au milieu des savanes c'est des conditions climatiques extrêmes (...) C'est un endroit de désolation. Je n'aimerais pas me trouver à midi au milieu d'une savane. »

2.1.2. Une multitude de grands et petits projets, tous voués à l'échec

A partir du constat de leur vacuité voire de leur caractère repoussant, les savanes font depuis longtemps l'objet de projets de « mise en valeur », comme d'immenses étendues de terres inutiles auxquelles il s'agissait de trouver une vocation. La mémoire des habitants des zones de savanes est riche de souvenirs concernant diverses tentatives menées à la fin du XX^{ème} siècle. Trois d'entre elles ont été décrites par plusieurs de mes interlocuteurs :

- Un projet de culture de riz sur la savane Manuel, dans les années 1950, pour lequel des Indonésiens venus du Suriname furent installés à Sinnamary. Ceux-ci abandonnèrent semble-t-il assez rapidement le lieu où on les avait installés en bordure de la savane pour se rapprocher du bourg et se fixer sur l'îlet Awara, qui est devenu le « village indonésien » de Sinnamary¹². Ils cultivèrent le riz en bordure du fleuve avant de se spécialiser dans le maraîchage.
- Un projet de culture du coton sur la savane Yanou, dont se rappellent les anciens habitants de Bellevue, et qui a laissé des traces dans leur environnement :

« La municipalité a labouré dans la savane pour faire un champ de coton. Ça a changé la savane. Elle n'est pas redevenue comme avant. Le coton n'a pas poussé comme ils auraient voulu. » (traduit du créole)

« Il fut un temps, la municipalité qui était de l'époque avait fait un projet de planter beaucoup de coton dans la savane. Et il y a eu des cotonniers, mais il fallait planter le coton, récolter et après travailler le coton, mais je pense que, je sais pas ce qui l'a bloqué, mais je pense que ça doit être comment travailler le coton, le filage et tout ça. Ça a bloqué le projet. C'est moi qui dit, parce que j'étais trop jeune à l'époque. Chaque famille avait une parcelle. Après le coton c'était le manioc. Il fallait vraiment occuper la savane. Si je ne me trompe pas. Mais j'étais vraiment jeune à l'époque. »

- Le « projet sucrier » sur les savanes de Trou-Poissons, de Corossony et de Brigandin. Ce dernier, qui a émergé à la fin des années 1990 semble avoir été un des projets les plus ambitieux touchant les savanes.

12 Voir à ce sujet le témoignage de Philippe Portut, dans PORTUT, Philippe, 2008, *Sinnamary d'hier et d'aujourd'hui*, édité à compte d'auteur.

En 1996, la Compagnie Sucrière de l'Ouest Guyanais propose l'implantation d'un complexe agro-industriel de culture et de production de sucre de canne et de mélasse dans l'Ouest guyanais¹³. Des essais de canne à sucre sont menés, notamment au fond de Trou-Poissons, sur le lieu dénommé savane Henri, et sur la savane de Corossony¹⁴. On annonce alors un investissement de 770 millions de francs, la production de 65000 tonnes de sucre par an, 650 emplois créés et 7000 personnes concernées par les retombées économiques¹⁵. Ce projet a laissé de mauvais souvenirs dans toutes les mémoires et notamment dans celles des agriculteurs de Sinnamary qui racontent avoir lutté contre :

« C'était une catastrophe. Mais pas qu'au niveau agricole. Au niveau social, enfin ils voulaient implanter une usine en face de chez nous. Tout ça on n'en voulait pas. (...) Parce que c'était des drainages inversés, hein ? Ça aurait coûté... Enfin, ne serait-ce qu'en coût de maintenance etc. parce que la pente naturelle partait vers les marais de Yiyi et il était hors de question au niveau écologique que ça parte dans les marais. Donc on re-pompait l'eau et on la balançait de l'autre côté. C'était une folie ! »

La culture de la canne dut finalement être abandonnée, les essais n'ayant pas donné des résultats probants en termes agronomiques mais ayant suscité une levée de bouclier des associations écologistes.

Aujourd'hui, ce type de projet n'a pas totalement disparu. Plusieurs programmes agro-industriels pouvant concerner des centaines d'hectares ont été mentionnés par mes interlocuteurs, notamment au sujet de la région de Trou-Poissons.

2.1.3. Le Plan Vert

C'est un projet qui ne concernait pas directement les savanes qui a eu au final, le plus d'impact sur elles. En effet, le Plan Vert, grand plan étatique de développement de la Guyane mis en place en 1975 comportait un volet agricole. Il s'agissait essentiellement de produire de la viande bovine pour alimenter la population guyanaise. A une époque où la base spatiale est mise en sommeil (de 1974 à 1977), on recherche désespérément un projet alternatif de développement de la Guyane. L'un des principaux axes choisis est celui d'une exploitation des ressources forestières avec la production à grande échelle de pâte à papier. De grands groupes industriels français et américains

13 Une question écrite sur les aides potentiellement apportées par l'Etat est posée à ce sujet par un sénateur au secrétaire d'Etat à l'Outre mer en juin 1998, cf. <http://www.senat.fr/questions/base/1998/qSEQ980609121.html>

14 Ces essais sont mentionnés dans CHAIX et al. *Connaissance et conservation des savanes de Guyane*, voir tableau N°7 : Synthèse du statut foncier des savanes, p 63.

15 Voir le journal de RFO du 23 février 2001, <http://www.ina.fr/economie-et-societe/vie-economique/video/CAC01010653/guyane-projet-sucrier.fr.html>

doivent investir. Il est à noter que d'après Michel Vivier, le volet agricole du Plan Vert était au départ un sous-produit de la filière bois, les agriculteurs devant occuper les terres défrichées pour faire de l'élevage¹⁶. On offre conditions avantageuses aux agriculteurs qui souhaiteraient venir s'installer en Guyane : concessions ou baux emphytéotiques, prêts à taux modérés, etc. Finalement, la production de grumes est bien inférieure à ce qui était prévu et les industriels pressentis pour transformer le bois se retirent. Dès 1977, le volet industriel du Plan Vert avait vécu. Il ne reste que le volet agriculture et élevage qui est beaucoup plus discret. Comme la déforestation n'est pas assurée comme prévu par l'industrie papetière, les coûts de défrichement sont énormes. De nombreux éleveurs, inexpérimentés, se retrouvent rapidement surendettés. Michel Vivier signale en outre l'absence totale d'intérêt des concepteurs du plan pour l'agriculture traditionnelle locale et l'expérience qu'elle aurait pu apporter. De leur point de vue, écrit-il, « l'agriculture préexistante au Plan n'a pas d'intérêt et surtout ne représente pas un modèle d'avenir »¹⁷. En 1985, au maximum de la production, on parvient à fournir 18 % de la viande consommée en Guyane, mais avec d'énormes problèmes de commercialisation. Dès 1986, les effectifs de bovins commencent à diminuer.

Toutefois, parmi les agriculteurs installés au moment du Plan Vert, certains vont parvenir à constituer d'importantes exploitations qui existent encore aujourd'hui. C'est le cas, en particulier, de la famille Bergère à Sinnamary, sur la piste de Saint-Elie. Une fois installés à proximité des savanes, ils cherchent à utiliser ces territoires sur lesquels il n'est pas besoin de défricher. Ils ont mené des expériences, racontent-ils, contre l'avis des opérateurs du Plan Vert qui ne croyaient pas à la possibilité d'une utilisation agricole des savanes :

« A cette époque là, on ne voulait pas installer des gens sur de la savane. Donc on avait prouvé qu'on pouvait installer des gens sur de la savane parce que dans le premier bail, on avait quelques terres de savane, juste limitrophes, et on a pu prouver qu'on pouvait créer de belles pâtures sur de la savane. Sans détruire la forêt. »

C'est ainsi que le Plan Vert, qui ne visait pas, au départ les savanes, a finalement eu sur celles-ci un impact indirect non négligeable en permettant l'installation d'agriculteurs qui vont introduire de nouveaux usages de ces espaces.

2.2. Pratiques agricoles anciennes autour des savanes

Mais les savanes étaient-elles pour autant totalement délaissées avant l'arrivée des agriculteurs du Plan vert ? Il est frappant de constater qu'au-delà de l'image d'espaces vides,

16 VIVIER, Michel, « La tentation technocratique, le « Plan Vert » 1975-1986 », dans VIVIER, Michel, VISSAC, Bertrand, et MATHEVON, Gérard (ed.), 1995, *L'élevage bovin en Guyane*, CIRAD, INRA, pp. 15-34.

17 VIVIER, Michel, *ibidem*, p. 27.

hostiles, à combler, qui apparaît dans le premier moment du discours, les savanes sont, dès que l'on approfondit le questionnement, associées à de nombreuses pratiques par mes interlocuteurs. Ces pratiques concernent la culture, l'élevage, mais aussi la chasse, la pêche et la cueillette.

2.2.1. Cultiver en savane ?

Avant l'arrivée des Européens : les buttes précolombiennes

Les recherches archéologiques menées notamment par Stephen Rostain ont montré que les savanes ont été durant la période précolombienne le lieu d'une agriculture importante qui a façonné les paysages (ROSTAIN, 2008). Les Amérindiens utilisaient des champs surélevés pour cultiver. Il s'agissait d'édifier des buttes au dessus du niveau d'inondation et de contrôler ainsi la très grande humidité du milieu. Les cultivateurs amélioraient en outre la qualité des sols qu'ils cultivaient, en entassant les sols de surface qui étaient les plus riches et en profitant d'éléments fertiles amenés par l'eau des marais. Il s'avère que les zones principalement utilisées pour ce type de culture étaient les limites entre les zones sèches des savanes et les zones inondables, ce qui met en évidence le fait que le principal enjeu était celui de la gestion de l'eau. Les champs cultivés ne devaient être ni trop humides, ni pas assez.

Contrairement à ce que l'on imagine souvent, ce n'est peut-être pas le manioc qui était le plus cultivé sur ces buttes durant la période précolombienne, mais, d'après les analyses, plutôt le maïs : « Il semblerait que, peu avant l'arrivée des Européens, certains groupes des Guyanes soient passés d'une diète basée sur le maïs à une agriculture plus orientée vers le manioc » (ROSTAIN, 2008, pp. 24-25). On y cultivait probablement aussi une grande quantité de patates douces.

Ces buttes ont été utilisées sur la côte des Guyanes à partir de l'arrivée des groupes arauquinoïdes vers 650 après Jésus Christ et probablement jusqu'à l'arrivée des Européens dans la région à partir de 1540. Elles ont ensuite été abandonnées. Les populations Amérindiennes de la côte ne pratiquent plus de culture sur butte. Par contre, des formes de culture en bordure de savanes ont par la suite été pratiquées par les Créoles qui ont eux aussi mis en œuvre diverses solutions relatives au drainage de l'eau, comme en témoignent ces personnes âgées de Sinnamary :

« Mais dans la savane, c'était plutôt des gens de Sinnamary, des gens de Mamaribo et des gens d'Organabo et des gens de Macouria, qui travaillent dans la savane. Rener aussi, Rener travaille aussi dans la savane. Mais dans la savane déjà quand il y a des savanes comme ça, ce qu'il faut faire, il fallait que vous creusiez le fossé à peu près d'un mètre cinquante. Vous creusez le fossé d'un mètre cinquante sur toute la longueur du terrain. C'est pour pouvoir évacuer

l'eau qui viendrait. Et puis après, vous travaillez dans votre savane. »

« Dans des pentes, c'est-à-dire dans les hauteurs comme ça, oui, c'est bon. Mais si on descend la savane, il faut faire le drainage pour l'eau. Vous savez ? Il faut faire le drainage de l'eau pour retirer de l'eau, et puis après, il faut renvoyer de l'eau dans un pripri ou un ruisseau pour dessécher la savane. Si c'est pas ça, vous gagnez rien du tout dans la savane ; parce que la terre, la terre de savane c'est aigre, c'est sur [qui signifie acide en créole], la terre de la savane, c'est sur. Une partie vous trouvez l'eau en l'air, tout près en l'air [en haut, près de la surface], et une partie, vous trouvez l'eau très profond. Et une autre partie, il n'y a pas d'eau. »

Abattis de savanes et abattis des grands bois

Au-delà des premières affirmations selon lesquelles la savane ne produit rien, il s'avère donc que cultiver en savanes était possible, mais pas partout. On ne cultivait pas au beau milieu des grandes étendues de savanes. Par contre, les bordures pouvaient receler des terres correctes sinon bonnes qu'il fallait savoir reconnaître, puis améliorer notamment par le drainage, savoir-faire dont se targuent les habitants âgés de Sinnamary :

« Ce n'est pas comme la brousse, comme la forêt, régulièrement là, la savane a toutes choses, c'est une autre terre différente. Parce que la savane il y a plusieurs sortes qualités de terre. Il y a jaune, il y a blanche, il y a tout à fait au fond rouge. Au fond c'est la savane qui est très difficile. (...) Mais il faut la drainer, il faut la sécher. Premièrement. La terre est aigre, est sure [acide]. Dans toute la savane, la terre n'est pas sucrée, la terre est sure. Là, il y a certains bouts de terre qui est chaude, qui a certaines qualités, blanche, mais il tient de l'eau, l'eau reste là-haut. Mais il y a un bon moment de temps que le soleil frappe, le beau temps arrive, ça descend. Mais ça descend, ça prend un moment. (...) Mais lorsque vous faites des tranchées, comme vous faites des carreaux, et bien ça va, il faut sécher, laisser sécher et puis après, vous la plantez. »

Un habitant âgé de Sinnamary m'a emmenée en savane pour me montrer le type de terre que l'on pouvait cultiver. Il compare la terre ramassée à l'endroit adéquat, une savane arbustive, avec la terre ramassée un peu plus tôt, plus près de la piste :

« Ça c'est une terre savane-sable. Ça c'est du sable, du sable noir. Et là-bas c'est de la terre carrément.

Question : Et qu'est-ce qu'on peut faire alors ici ?

- Là, vous pouvez planter. Vous pouvez planter des maniocs,

on peut faire des maïs, mais il faut les labourer.

Question : Donc les gens faisaient un peu du manioc en savanes ?

- Si si si si si !

Question : Ils avaient des abattis en savane ?

- Ben c'est-à-dire que c'est pas des abattis, des portions comme ça, ils regardaient les portions qui bon comme ça. Et à l'époque, avant, on retourne la terre, avec ce qu'on appelle les fourches nous. Vous savez, vous retournez la terre. Et comme à présent il y a les tracteurs et tout ça. Par exemple, vous labourez une portion dans les arbres comme ça, là vous êtes sûr de faire du manioc. Là on peut faire pas des pastèques, des melons (...) Un peu maïs, on fait du maïs. Et là, regardez [il me montre une autre terre], vous allez dire c'est pareil, c'est tout près. Mais c'est pas pareil. C'est deux savanes différentes. »

Si la culture en savane était possible, elle était cependant difficile. Dès lors, pourquoi s'obstiner à y cultiver alors que tout le monde s'accorde à reconnaître que la terre y était pauvre et les rendements peu sûrs ? Ne valait-il pas mieux privilégier des abattis en forêt ? L'abattis de savane était en fait conçu comme une part d'un système. Les habitants créoles de la région de Sinnamary cultivaient simultanément plusieurs endroits différents, qui étaient souvent éloignés de plusieurs kilomètres les uns des autres. Ulrich Sophie signale trois lieux : l'« *entourage* », petit abattis qui entoure la maison, l'abattis en forêt, et l'« *abattis de savane* », qui est selon lui un « *champ auxiliaire de manioc en cas de problème dans l'abattis des grands bois* » (SOPHIE, 1958, p. 125). Il convient ici de rappeler que le manioc constituait, selon Marie-José Jolivet « *le véritable pivot de l'autosubsistance* » (JOLIVET, 1993, p. 147). Transformé en couac¹⁸, il pouvait se conserver longtemps et évitait les problèmes de soudure. Il subsiste encore aujourd'hui à Sinnamary quelques platines en état de fonctionnement sur lesquels des habitants âgés persistent à produire leur couac.

Le système des trois lieux de culture décrit par Ulrich Sophie correspond bien à ce qui m'a été raconté par un de mes interlocuteurs à propos de sa grand-mère dans l'extrait d'entretien suivant :

« Alors elle faisait son petit abattis dans la zone, et comme le manioc aime le sable, c'est-à-dire cette terre acide, le sable de savane, le manioc il n'y a pas de souci, tu peux planter...

18 Le couac est formé de granulés dorés obtenus à partir du manioc suite à un traitement complexe comprenant le râpage, la déshydratation et la cuisson sur des platines. Il peut se conserver longtemps et se transporte facilement (voir JOLIVET, 1982, pp. 45-51).

Question : Même en savane ?

- Ça va, ça pousse, ça pousse bien. Le manioc, il n'y a pas de souci là-dessus. Il y avait bon ben s'il faut mettre des apports d'engrais il faut mettre les déchets des bovins, le fumier, ça servait d'engrais naturel, et ça apportait cette, je sais pas. Mais ma grand-mère, ils avaient leur abattis sur Saint-Elie. Comme Saint-Elie c'était une zone de forêts, la piste de Saint-Elie, alors ils faisaient peut-être trois quatre kilomètres à pied et ils allaient dans leur abattis à Saint-Elie. Pourquoi ? Parce que là-bas ils avaient défriché une partie de forêt pour avoir d'autres sites de plantation que le manioc.

Question : Et alors justement qu'est-ce qu'ils faisaient en forêt qui était différent ?

- Et ben ils faisaient un peu de tout. Beaucoup, comment dire ? D'épinard, concombres, des fruits bananes, canne à sucre. Voilà c'était ça, c'est-à-dire des fruits. Et ils plantaient des manguiers. Parce que voilà, ça allait tout seul. Voilà, c'était plutôt des fruits et des légumes.

Question : Alors en savane, le manioc ça allait bien. Est-ce qu'il y avait d'autres choses qui pouvaient aller ?

- Alors il y avait ça, il y avait canne à sucre. Autour de la maison c'était ça, canne à sucre. Et puis ils avaient toujours leur petit potager en hauteur(...), avec la terre de savane mélangée avec du fumier et ils plantaient beaucoup de mélange, le céleri, le petit piment aux alentours de la maison, etc. Beaucoup de piment parce qu'ils mangeaient beaucoup de piment. Aussi beaucoup de légumes.

Question : Et ça, ces potagers surélevés, c'était dans la zone proche de la maison ?

- Voilà, proche de la maison. Besoin de faire un petit blaff ? Bon ben il manque le petit céleri, le petit truc, le petit piment est là, hop on va le chercher, etc. C'étaient des aliments qui étaient indispensables pour mettre une petite, pour équilibrer la nourriture, que ça puisse avoir du goût. Et puis bon beaucoup de fruits. Le manguier était toujours à côté. Les awaras il y en a tout partout dans la zone, ils faisaient le bouillon d'awara¹⁹, on cassait la graine pour faire de l'huile, de l'huile de coco. Ah oui, le coco, ça c'était indispensable, il y en avait tout le temps autour de la maison, parce qu'avec le coco ça permettait de faire de l'huile de coco pour son corps, pour les cheveux tout ça. Parce qu'il n'y avait pas d'huile, c'était seulement l'huile biologique. »

19 L'awara (*Astrocaryum vulgare*) est une espèce de palmier qui produit des fruits comestibles. Ceux-ci entrent dans la composition du fameux bouillon d'awara, plat important de la gastronomie créole guyanaise qui est consommé à la période de Pâques.

Les Amérindiens de Bellevue avaient eux aussi quelques cultures entourant l'habitation en plus de l'abattis en forêt :

« Par exemple pour quelqu'un qui s'installait, si c'était plat, il plantait son manioc. Mais avant on avait dans la cour un peu de manioc, un peu de banane, on plantait de l'ananas. C'était vraiment le carbet, un peu de manioc autour, deux-trois plants de bananier, ananas et puis, je me souviens des fois de ces moments là qui me laissent triste. C'était vraiment la nature, l'air pur.

Question : Donc on avait quand même un petit jardin près du carbet.

- Mais le vrai abattis c'était dans la forêt.

Question : Mais ça permettait quand même de faire un peu de manioc, un peu d'ananas.

- Le piment, par exemple. Même on plantait du cotonnier dans la cour, parce que les mamans avaient besoin du cotonnier, disons une dizaine de pieds, mais c'est bon pour faire une hamac. On voyait les dames cueillir le coton l'après-midi après un bon soleil, une bonne journée ensoleillée. »

Les témoignages ne vont pas dans le sens d'une répartition stricte des cultures. Le manioc était, semble-t-il, la plante la plus cultivée en savane car elle appréciait l'acidité de la terre, mais on y faisait aussi du maïs et des melons. Dans l'abattis en forêt, outre du manioc, on plantait de nombreux légumes, ainsi que des arbres fruitiers. L'entourage apportait un complément de légumes, et ce dont on avait besoin au quotidien pour assaisonner la nourriture. En fait, il semble que le fait d'avoir plusieurs abattis dans des endroits différents était un gage de sécurité. Si la savane donnait peu, l'entourage connaissait parfois des accidents avec les animaux domestiques et l'abattis en forêt pouvait quant à lui être saccagé par des animaux sauvages ou subir des attaques de fourmis-manioc. Il était donc prudent de multiplier les ressources potentielles, de manière à avoir toujours quelque chose à récolter.

« Parce que les gens, on a deux, on a trois systèmes travail. Vous avez une terre à l'Anse, il y a certains gens qui cherchaient à faire de l'abattis à côté de la mer, pour permettre de faire beaucoup plus de fruits. Le sable était plus mou, ça développe beaucoup plus. Et après, il y a des gens qui faisaient des abattis parce qu'à l'époque, c'était pas facile. Nous on plantait du riz, alors on choisissait des endroits comme ça où il y a des terres basses pour planter du riz. Alors dans ça, vous plantez le riz, et le maïs, et les gombos, et on faisait des trucs comme ça. Et puis on cherchait encore une autre terre pour pouvoir planter notre manioc. »

Cette multiplicité des ressources était manifestement l'un des fondements de l'économie rurale guyanaise dont nous allons voir que la culture n'était qu'un des éléments.

2.2.2. L'élevage

Bèfpou ka di savan-n gréméssi.

Le proverbe ci-dessus est cité par Auxence Contout, qui le traduit par « *le bœuf ne remercie pas la savane (de l'avoir nourri)* », ce qui signifie que l'on peut compter sur nos proches amis, qui sont nos alliés naturels²⁰. Il montre à quel point bovins et savanes sont liés dans l'imaginaire de la population créole guyanaise. L'élevage faisait ainsi figure de spécialité pour la région des savanes. Le blason d'Iracoubo comporte « *deux têtes de bœuf dans la verte savane, pâturage des bêtes à corne* », écrit Michel Lohier qui nous signale aussi la devise du lieu : « *Aux propos enflammants, les bœufs restent sourds* » (LOHIER, 1972, pp. 9-10). Quant au blason de Sinnamary, c'est un « *bœuf paissant sur un monticule de savanes sèches* » nous indique le site Internet de la commune, qui précise que celle-ci « *était réputée pour l'élevage des bêtes à cornes ; d'ailleurs la devise nous rappelle : Dieu nous donne bœufs, faisons lui cornes.* »²¹

Ulrich Sophie, lui-même originaire de Corossony, dans son ouvrage *Le cultivateur Guyanais*, publié en 1958, explique que dans les communes « *sous le vent* » (c'est-à-dire les régions à l'Ouest de Cayenne), les éleveurs représentent 80 % de la population rurale, à cause de la présence des savanes, qu'il qualifie de « *prairies naturelles propres à la nourriture des bœufs et des chevaux.*²² ». Mais il signale immédiatement que le cheptel est en voie de disparition et il attribue cette évolution à deux raisons principales. La première est le manque de vétérinaires. La deuxième est la destruction de savanes d'une part parce que certaines d'entre elles deviennent des savanes noyées suite à des inondations en saison des pluies, et d'autre part à cause de « *la méthode archaïque et néfaste des incendies de savane en été* ».

D'après lui, le cheptel guyanais a compté jusqu'à 15000 têtes de bétail en 1775 avant d'être décimé par les Portugais en 1778, ce qui explique qu'il ne comptait que 800 têtes en 1800. Il a ensuite été partiellement reconstitué au XIX^{ème} siècle avant de diminuer peu à peu au XX^{ème}, passant de 5664 têtes en 1920 à 2521 têtes en 1951. Ulrich Sophie décrit un élevage prospère et mentionne en exemple un fermier de Corossony qui a amené son taureau à Cayenne et obtenu la médaille d'or du concours agricole en 1882.

Il donne les précisions suivantes sur l'élevage des bovins :

20 CONTOUT, Auxence, *La Guyane des proverbes*, édité à compte d'auteur.

21 <http://sinnamary.mairies-guyane.org/?chap=21&ville-d%27histoire>, consulté le 22 novembre 2012.

22 SOPHIE, 1958, voir Chapitre III, « L'élevage ».

« Le bétail dort à la belle étoile dans les savanes, les bêtes sont parquées rarement dans de vases enclos non couverts. Seuls les veaux sont protégés des chauves-souris « vampires » par une lampe suspendue au milieu du parc. L'inconvénient de la rareté des parcs est que les bêtes parfois agressives attaquent et poursuivent les passants. »

Sur ce dernier point, nous trouvons un récit mouvementé dans les mémoires de Michel Lohier. Ce dernier, natif d'Iracoubo, raconte avoir dû se réfugier sur un poteau télégraphique après avoir été poursuivi par un taureau en rentrant à pied de Sinnamary à Iracoubo vers 1910 (LOHIER, 1972, pp. 47-50).

Les anciens de Sinnamary décrivent eux aussi ce système qui était encore en cours dans les années 1960 et 1970. Les bêtes n'étaient pas parquées et pouvaient donc aller chercher leur nourriture aussi loin qu'elles le souhaitaient :

« [Les bêtes] n'étaient pas sous cloche, elles n'étaient pas fermées, elles étaient libres. Elles avaient des hectares et des hectares. Alors les animaux ils partaient le matin, ils rentraient d'eux-mêmes le soir. Voilà, ils avaient un système, pourquoi ? Ben on les habituaient dès petits à venir vers 18 heures parce que comme il y a énormément de taons, qui les parasitent, ils aiment pas ça, alors ils savaient que dans le hangar, on faisait du feu, de la fumée, et ils venaient automatiquement parce qu'il fallait se protéger. Et automatiquement ils étaient libres, ils allaient paître et ils revenaient tout seuls. »

Les bêtes, expliquent les anciens éleveurs, savaient quelles étaient les plantes les plus nourrissantes et les recherchaient, ce qui leur faisait parfois faire de longs parcours :

« Les bêtes qu'on a dans la savane, elles mangent des herbes, mais elles connaissent, elles savent quelle sorte, quelle qualité d'herbe elles mangent. C'est pas tout. Alors il y a des herbes qui sont très riches, très riches en protéines, très riches en azote, alors ça ces herbes, lorsqu'ils rentrent dans la savane, ils mâchent comme ça, ils mâchent ils mâchent, ils sentent, ils savent, ils cherchent. Lorsqu'il a trouvé cette herbe, ça y est. »

Interrogés, les anciens insistent sur le fait que les bêtes avaient assez de nourriture alors qu'ils ne plantaient pas d'herbes à pâturage comme c'est le cas des agriculteurs d'aujourd'hui :

« Question : Les bœufs, ils trouvaient assez à se nourrir ?

- Ah oui, ah oui, ah oui ! Oui parce que cette savane là, moi j'ai discuté beaucoup avec les gens. Et c'est vrai parce que maintenant on plante des herbes, mais toute l'herbe qu'on plante, ça vient du Brésil. (...) Et ce qu'ils

faisaient avant, au mois de septembre, dès le mois d'août, on commence à brûler des parties des savanes pour permettre que quand au mois de septembre, le bœuf il trouve à manger. Bon, au mois d'octobre, on brûle la deuxième partie. Quand c'est la saison sèche, il mange pas là, il mange dans les pripris²³. Et on a un système de joncs, vous savez ce qu'on appelle les joncs (...). Ça c'est riche riche riche. Alors c'était ça que les bêtes mangeaient. (...) Tous les morceaux de pripri comme ça, vous voyez les bœufs, ils rentrent jusqu'ici, ils vont manger ces herbes là. Pour nous, toutes les bêtes, on avait des belles bêtes. »

Il y a une contradiction frontale entre cette assertion des anciens de Sinnamary et celle des agriculteurs d'aujourd'hui qui affirment quant à eux que les savanes non transformées ne peuvent en aucun cas fournir assez de nourriture à des bovins :

« Mais on va essayer d'apporter différents éléments qui vont permettre aux animaux de se nourrir, parce que si on utilise la savane telle comme elle est, on peut pas nourrir les animaux. C'est impropre à la consommation animale, ça vaut rien, quoi. Les animaux maigrissent mais ils ne grossissent pas. Il leur faut plus d'énergie pour digérer ce qu'ils ont absorbé. Donc ils vont pas trouver pour se nourrir eux-mêmes. Donc c'est pas suffisant, quoi. On est obligés de créer un bouleversement, de créer une structure qui fait que... »

Cette opposition entre deux discours qui semblent pourtant l'un et l'autre étayés par des faits peut s'expliquer de deux façons. D'une part, l'absence de clôture créait pour les animaux des conditions très différentes de celles d'aujourd'hui : les bêtes non parquées pouvaient aller aussi loin qu'elles le souhaitent, et diversifier grandement leur alimentation en utilisant non seulement la mosaïque de milieux présents dans les savanes, mais aussi les bordures de celles-ci et les pripris. D'autre part, l'élevage s'inscrivait autrefois dans un système économique complètement différent de celui d'aujourd'hui. Il était alors une activité parmi d'autres pour les éleveurs, qui étaient aussi cultivateurs, chasseurs et pêcheurs et il n'entrait pas dans les circuits de commercialisation d'aujourd'hui qui nécessitent des garanties sur l'alimentation des bêtes ainsi qu'une régularité et une visibilité à long terme de la production. La viande des bêtes de boucherie doit atteindre un certain niveau d'engraissement et une « conformation » qui permet de déterminer son prix en fonction de normes européennes. Les exigences des éleveurs ne sont donc plus les mêmes.

Nous voyons aussi apparaître dans les discours une des principales justifications de la pratique du brûlis, sur laquelle nous reviendrons : il s'agissait de provoquer une repousse d'herbes tendres permettant de nourrir les bêtes à la fin de la saison sèche.

23 Le mot pripri désigne les marais en Guyane.

Les raisons de la fin du système d'élevage sans clôture sont multiples. On peut citer l'augmentation du nombre d'automobiles :

« il y a un moment à l'autre, quand on a commencé à avoir une dizaine de voitures ici, le soir, les vaches couchées sur le goudron, ils tapaient les vaches, c'était tout un... Alors là tous les maires ils ont pris la décision, donc on va boucler un centre. De ce côté là vous aviez les bêtes, de l'autre côté, vous travailliez la terre.

Question : Finalement, avant qu'il y ait les voitures, c'était libre.

- Ah oui oui, oui ! Mais jusqu'à maintenant, c'est les voitures qui sont libres ! Carrément ! »

Mais plus fondamentalement, il faut souligner que ce système ne peut pas cohabiter avec un usage privatif de terres clôturées et la présence de pâturages améliorés, qui vont nécessairement aboutir à des conflits d'usage, sur lesquels nous reviendrons.

Pour terminer sur le sujet de l'élevage, notons que des cochons étaient aussi élevés, mais d'après mes interlocuteurs ce n'était pas dans les savanes, mais plutôt dans les bosquets. Ils étaient lâchés dans la journée pour trouver leur nourriture et parqués la nuit. On utilisait les graines des palmiers awara pour les nourrir. Ulrich Sophie raconte qu'ils rentraient en entendant « *le bruit des graines d'awara séchées lancées en l'air par la fermière* ». L'anecdote est confirmée par un ancien de Sinnamary, qui évoque quant à lui le bruit d'une graine cassée sur une pierre par un enfant.

2.2.3. Chasse et pêche

Chasse et pêche constituaient une part importante de l'économie de l'habitation²⁴ créole traditionnelle. Marie-José Jolivet évoque à ce sujet un « *complexe d'activité* » et écrit : « *L'ancienne petite habitation créole de Guyane apparaît, de prime abord, comme un cadre d'activité productives complémentaires : agriculture, chasse et pêche dans la zone Sud Est du littoral, agriculture, élevage et plus accessoirement chasse et pêche dans la zone nord-ouest.* » Elle précise : « [La chasse et la pêche] *n'étaient pas des activités occasionnelles. Si les femmes se contentaient généralement d'aller relever au petit matin des lignes posées la veille au soir dans la rivière, les hommes consacraient en moyenne deux à trois jours par semaine à la chasse et à la pêche* » (JOLIVET, 1993, p. 145).

Les mémoires de Michel Lohier (1972) constituent un intéressant témoignage sur la place que tenaient ces activités dans la vie des habitants d'Iracoubo. Son ouvrage fait la part belle aux

²⁴ L'habitation est le mot traditionnellement employé en Guyane pour désigner la petite exploitation familiale. Marie-José Jolivet consacre un article à tenter d'en saisir toutes les dimensions (JOLIVET, 1993).

récits de chasse et de pêche et aux festins qui s'ensuivent. L'initiation à ces savoir-faire se fait dès le plus jeune âge et il raconte comment tout enfant, il commence à chasser les petits oiseaux à la sarbacane, avant d'utiliser une carabine prêtée par un voisin :

« Notre homme vit en moi son pourvoyeur de gibier. Il ne pouvait voir plus juste car, oiseaux diables, ortolans, tourtes, alouettes, bécasses en firent les frais. Madame Grémère, fine cuisinière, leur remplissait le ventre de lard et les faisait mijoter dans une marmite d'huile bouillante. Quel régal ! »

A la même époque, il commence à pratiquer la pêche :

« Comme j'aimais aussi la pêche, ma mère me donna les premières leçons. Non loin de chez nous, une crique déversait d'un pripri à l'autre les eaux de Trou-Doux, refuge des poissons d'eau douce. Sur un ponceau, tous deux, nous lançons nos gaules. Avec frénésie, je voyais plonger le bouchon et sentant le poisson bien ferré, je lui faisais faire un vol plané sur le gazon : patagaille, coulant, blablaroché²⁵ étaient enfilés à une liane et remis à ma grand-mère qui les faisait frire dans de la graisse de porc. »

Devenu un peu plus grand, il se voit offrir un fusil par un de ses oncles et peut ainsi s'attaquer à des gibiers plus importants :

« Le pripri de Trou-Doux était notre garde-manger : canards, sarcelles, aigrettes, bécasses étaient chassés en été et durant la saison pluvieuse. Tout en allant en classe, je nourrissais la maison des produits de ma chasse et de ma pêche ».

Ces activités participaient pleinement, on le perçoit, à l'économie familiale.

Chasser en savane ?

Interrogés à ce sujet, mes interlocuteurs expliquent que les savanes n'étaient pas, en tant que telles, un lieu de chasse important. On ne pouvait y prendre que des iguanes, des tortues et des tatous. Le ramassage de tortues n'était d'ailleurs pas considéré comme une chasse, mais plutôt comme une forme de cueillette.

« En savanes il n'y avait pas grand chose à chasser. A part quelques tortues trouvées et mangées. On n'a pas vraiment chassé dans les savanes. C'était la partie en bordure de mer, la partie sables jaunes où on attrapait les lézards à une époque. Mais sinon on n'a pas trop chassé en savanes. On chasse souvent en forêt. »

25 Espèces de poissons : Patagaille ou patagaye : *Holias malabaucus*, Coulant ou coulan : *Moplerhynnus unitaeniatus*, Blablaroché ou prapra : *Geophagus*, sp.

« Oui, on chassait dans les savanes. Mais il n'y a pas beaucoup d'espèces là dedans. Pas beaucoup d'espèces. Des tatous et des tortues et comme maintenant tout est interdit. »

Le brûlis pouvait favoriser les pratiques de chasse, soit en rendant les animaux plus visibles, soit en attirant certains animaux qui venaient brouter les jeunes pousses :

« Après le feu il brûlait pour pouvoir chasser, donc l'iguane, le tatou, les tortues. Et une fois que c'est brûlé, vous avez les jeunes pousses aussi qui commencent à sortir et ça attire une autre type de gibier, les biches, les choses comme ça. »

Par contre les zones limitrophes, entre savane et forêt étaient, semble-t-il, assez prisées, parce que les animaux qui tentaient de traverser étaient visibles. On les parcourait donc avec des chiens. De plus, si l'on ne partait pas chasser en savane, on y pratiquait une chasse opportuniste lorsqu'on les traversait. De plus, les habitations étant situées en bordure de savane, cela permettait de surveiller ce qui y passait. Le récit suivant est livré par un homme relativement jeune et concerne son enfance dans les années 1970.

« Il y avait énormément de gros-becs, les toucans. C'étaient des oiseaux qui venaient immigrer, c'est-à-dire ils étaient de passage. Ils sortaient de l'Amazone, je pense, de la forêt primaire, et ils allaient sur le littoral pour se nourrir je pense avec les graines, il y avait beaucoup de graines. Beaucoup de graines : wassai, le comou²⁶, etc. Et ces oiseaux ils passaient au niveau des savanes et bon ben on les chassait.(...) Mais il y avait le tatou, de nuit, le pak, les tortues, beaucoup de tortues, en lisière de forêt les biches, cochons-bois. Quand les cochons-bois migraient aussi parce que les cochons-bois ça passe, d'une zone de forêt à une autre. Alors ils passaient dans la savane, alors c'étaient des bandes de énormément de cochons, je veux dire le petit carbet de ma grand-mère, ça tremblait, quoi, le sol tremblait. Voilà : « Cochons-bois ! », tout le monde prenait ce qu'il y avait à prendre, le vieux fusil avec les cartouches en carton, parce que c'était pas pratique. Alors des fois tu tirais dedans : Chtok !, ça partait pas parce que les cartouches étaient mouillées (rires). C'était vraiment le truc assez incroyable. J'ai vu les gens tuer les cochons à coup de bâtons, quoi. Ils tapaient sur le museau, pop ! Il s'écroulait, et puis voilà. »

26 Le Wassai ou wassei (*Euterpe oleracea*) et le comou (*Oenocarpus bacaba*) sont des palmiers qui produisent des fruits comestibles.

Pêcher en savane ?

Quand à la pêche, il est à noter que l'ouvrage *Guyane, produits du terroir et recettes traditionnelles* de l'Inventaire du patrimoine culinaire de la France signale en bonne place les « poissons de la savane ». Il s'agit en fait des poissons que l'on trouve dans les « savanes inondées » donc les pripris. Sont cités dans l'inventaire l'atipa, le coulan, le patagaye et le prapra²⁷.

Les savanes sèches mais inondables sont elles aussi le lieu d'une pêche particulière. En saison des pluies, lorsque les criques débordent, des poissons sont piégés hors de leurs cours d'eau. On peut alors les pêcher facilement, et ce moment était attendu notamment par les plus jeunes comme le raconte un habitant de Sinnamary :

« En général, les gens, la savane leur fournissait tout. En saison des pluies, il y avait l'eau qui remontait les savanes, le poisson était en abondance, il avait tendance à remonter des criques et aller se... Alors on y allait avec notre coupe-coupe et avec nos petits filets, et on pêchait. »

Cette pratique est aussi signalée par Ulrich Sophie (1958) et Michel Lohier livre à son sujet le pittoresque récit suivant du temps où il était instituteur à Corossony :

« Lorsqu'il arrivait de pleuvoir plusieurs jours et plusieurs nuits, que la savane était inondée, ce jour là, aucun élève ne manquait à l'appel.

Ils arrivaient, leur linge de classe sous le catouri, tenant à la main une corde où pendaient des poissons qui se promenaient dans la savane à la recherche de leur crique. Cette miraculeuse pêche s'appelait « poissons montés ». ma femme, la gardienne et les plus grandes élèves préparaient pimentade, rôtis et friture.

Autour d'une longue table, don du maire François Horth, maître et élèves prenaient leur repas. » (LOHIER, 1972, pp. 102-103)

Il faut là encore noter le caractère opportuniste de cette pêche, qui ne peut être planifiée mais pour laquelle on attend la survenue des conditions favorables.

2.2.4. Et la cueillette ?

A nouveau, mes interlocuteurs insistent sur l'aridité des savanes, le fait qu'on n'y trouvait rien. Toutefois, quelques plantes y étaient bien ramassées. On signale notamment le zorey nann (*Curatella americana*) dont les feuilles, solides et rêches étaient utilisées comme éponges à récurer

27 Voir L'Inventaire du patrimoine culinaire de la France, 1999, *Guyane, produits du terroir et recettes traditionnelles*, Albin Michel, Conseil National des Arts culinaires, pp. 267-271. Atipa : *Holosternum littoral*, coulan : *Moplerhynnus unitaeniatus*, patagaye : *Holias malabaucus*, prapra : *Geophagus*, sp.

ou comme papier de verre.

« je sais que mon grand-père ramassait quelques feuilles et ce qu'on appelle les zorey nann dans la savane, utilisées pour les marmites et tout ça ou pour poncer, poncer du bois »

On signale aussi le morossif (*Byrsonima crassifolia*) ou prunier des savanes, ainsi que de nombreux palmiers présents notamment dans les lisières et produisant des fruits comestibles, l'awara (*Astrocaryum vulgare*) et le comou (*Oenocarpus bacaba*). Les habitants en favorisaient la reproduction, car ils fournissaient un complément alimentaire d'importance pour eux et pour les animaux²⁸.

« Ben pour moi la cueillette il y a les morossif, c'est des arbres de savane, mais c'est quand même pas énorme, l'awara, le maripa, le morossif, ça reste que de la graine à sucer. Mais c'est quand même très apprécié, et même encore. »

Enfin, les Amérindiens de Bellevue prélevaient du bois dans les savanes, ce qui contribuait peut-être à empêcher que celles-ci ne se referment :

« On allait avant, quand il y en avait beaucoup on les coupait, on les laissait mourir sécher, et puis on allait les chercher pour faire du feu. Pour faire le rôti et le boucanage, même pour faire cuire la poterie. »

2.2.5. L'habitat : bordures de savanes et îlots forestiers

La question du positionnement de l'habitat lui-même et de son lien avec les savanes est extrêmement intéressante. Il apparaît d'après les récits de mes interlocuteurs que si les bourgs de Sinnamary et d'Iracoubo constituaient des centres commerciaux et des lieux de convergence par exemple pour les messes du dimanche, une grande partie de la population de ces communes vivait dans un habitat dispersé. La proximité des savanes était appréciée et l'on choisissait bien souvent les îlots forestiers de savane pour s'installer :

« La savane, tu as une île, tu coupes l'île, tu fais planter, tu fais, et puis peut-être tu vas t'installer à côté de la bordure de ce que tu as coupé, de ce que tu as fait planter, et puis avec un petit coup de savane, pour te donner de l'air. Parce que ça peut donner que de l'air, du vent, il n'y a rien qui casse le vent. »

Michel Lohier (1972) raconte sa prise de contact avec les élèves de Corossony dans son style imagé : « *Je parcourus les bosquets et les endroits éloignés de l'école, exhortant les parents à*

28 L'awara entre notamment dans la préparation du bouillon d'awara, consommé à la période de Pâques, qui occupe une place importante dans la gastronomie créole.

envoyer leurs enfants en classe ». Le lecteur se représente bien l'instituteur rendant visite à des parents dispersés dans une multitude de petites habitations dissimulées dans l'ombre des bosquets. Tout en étant un milieu aride, la savane bénéficiait d'une réputation de pureté et était considérée comme un milieu sain, tant pour son air, que pour l'eau des puits qu'on pouvait y creuser. Ulrich Sophie note à propos du cultivateur guyanais : « *L'influence de l'air pur des savanes sur son organisme le ragaillardit* » (SOPHIE, 1958, p. 45).

La ventilation limitait aussi la présence d'insectes volants et notamment de moustiques :

« Parce que c'était ventilé, il y avait moins de moustiques que dans la forêt. Parce que la forêt primaire, vous avez pas autant de moustiques, la forêt primaire vous y allez vous avez pas de moustiques, vous pouvez en avoir un mais c'est pas aussi énorme que sur le littoral, que sur le cordon, et surtout quand vous êtes sur une zone où il y a des marais, comme Corossony, vous avez tout le temps des moustiques, que vous le vouliez ou non, parce que c'est une zone de marais etc. »

Le fait que les savanes soient un emplacement approprié pour creuser un puits est signalé tant par les Créoles que par les Amérindiens. Un ancien de Sinnamary explique :

« Les gens ils allaient soit à côté de la route, soit à côté des savanes. C'était déjà pour pouvoir bénéficier, pour pouvoir creuser un puits, parce que c'est plus facile à trouver de l'eau là, et de l'eau toujours bonne, mais si c'est dans le bois non, c'est pas possible. »

Le chef de la première famille amérindienne qui s'est installé à Bellevue évoque quant à lui les raisons du choix de l'emplacement de son lieu de vie. Il habitait auparavant Gros Roche où les autorités avaient tenté un premier regroupement des Amérindiens sous le préfet Vignon à partir de 1947 (LOHIER, 1972) :

« Je suis venu faire un abattis ici. J'avais fait un petit carbet et puis finalement, je suis resté là (...) La savane était bien propre, j'ai fait un puits pour prendre l'eau à côté de chez moi. La nature était belle, la savane était belle. » (traduit du créole)

A la question de savoir pourquoi les gens ne s'installaient pas plus près de la forêt où étaient leurs abattis, voici ce que me répond un de mes interlocuteurs de Sinnamary :

« Alors la forêt. La forêt était quand même un peu plus sur l'intérieur. Et eux ils voulaient plus vivre plus sur le littoral. Pourquoi ? Parce qu'il y avait la mer à côté, ils pouvaient bénéficier de la pêche en mer. Ils pouvaient se nourrir quand même de la côte. Parce qu'il y avait quand même les ibis, les canards sauvages, etc. qui étaient dans

un milieu un peu plus marin, plus humide. Et ils pouvaient trouver une certaine nourriture, et ils pouvaient aller à la pêche (...) C'est un milieu de transition. Les grandes habitations, Brigandin, ou Malmanoury ou des choses comme ça, c'est des habitations qui sont jamais bien loin d'une rivière, jamais bien loin d'un cordon littoral, de préférence avec une zone bien dégagée, la savane, ça c'est pour l'air, parce que c'était plus sain. »

Pour ces populations, les savanes du littoral constituaient finalement une bonne interface entre les différents milieux dont ils tiraient des ressources et offraient des facilités pour circuler. Les savanes étaient ainsi parcourues de chemins qui permettaient de se rendre tant aux abattis qu'aux lieux de chasse et de pêche.

De plus, les milieux de contact eux-mêmes abritent une flore et une faune nombreuse et variée, ce que souligne un apiculteur :

« La végétation en bordure savane, c'est souvent des palmiers awaras. Pour ça c'est intéressant ces zones là. C'est l'interface, la limite entre savanes et îlots de forêts, la lisière qui est intéressante. C'est parce que justement il y a une savane qui permet une zone de lumière qu'il y a une bordure qui est intéressante. »

Les habitations vivaient en quasi autosuffisance, ce qui était renforcé par l'enclavement de la région. Il faut bien rappeler qu'au début du XX^{ème} siècle, les ponts n'existaient pas et que les cours d'eau constituaient autant d'obstacles aux déplacements sur la bande littorale de Guyane. Se rendre à Cayenne était compliqué et aller y vendre des bœufs encore plus. Il fallait les acheminer en bateau par voie de mer ou leur faire franchir les différents fleuves à la nage ou sur des bacs.

Le *complexe d'activité* qu'était la petite habitation créole différait complètement du modèle d'exploitation agricole venu d'Europe qui s'est implanté en Guyane notamment avec le Plan Vert. La divergence la plus importante est peut-être dans le rapport au temps : alors qu'on attend de l'exploitant agricole qu'il planifie sa production et donc se projette dans l'avenir, la petite habitation créole reposait sur une attitude opportuniste centrée sur le présent : il s'agissait de mettre en place les conditions pour pouvoir récolter en entretenant de front plusieurs lieux de culture dont on n'était pas certain que tous produiraient à terme. Dans le même temps, on continuait à faire des expéditions de chasse et de pêche et plus fondamentalement, à se tenir prêt à tous les instants au cas où une bonne occasion de chasse, de pêche ou de cueillette se présenterait. Mais il n'était pas question de prévoir de façon rigoureuse la production. On était donc dans une attitude assez souple, d'échange avec l'environnement et non pas dans une attitude très volontariste visant à obtenir des résultats précis.

2.3. Les nouveaux modèles agricoles venus de métropole

Différentes tentatives pour implanter en Guyane une agriculture plus conforme au modèle européen ont été effectuées durant l'histoire de la Guyane. Au XXème siècle, ce modèle, importé lors du Plan vert, est celui d'une agriculture considérée comme une profession à plein temps et dont le but est de produire et de vendre des aliments au moyen d'une utilisation privative de la terre. Il s'agit donc d'une rupture avec un modèle fondé sur l'autosubsistance et sur un usage collectif du territoire.

2.3.1. L'élevage bovin

A Sinnamary, nous avons vu que l'installation d'un couple d'agriculteurs dans les années 1970 dans le cadre du Plan Vert était à l'origine de la mise en place de nouvelles pratiques sur les savanes. Ce couple a expérimenté la transformation de savanes en pâtures pour les bovins, modèle qui sera repris par la suite par de nombreux éleveurs.

Le procédé est aujourd'hui peu ou prou le même chez tous les éleveurs rencontrés. Le sol des savanes est amendé, essentiellement avec du calcaire et un peu de phosphate. Les agriculteurs expliquent que plutôt que d'intervenir une fois tous les trois ou quatre ans avec une grande quantité d'amendement, il est préférable en savanes d'intervenir chaque année avec une petite quantité. Enfin, il faut éliminer les mauvaises herbes, ce qui peut se faire à la main ou au girobroyeur :

« A la saison sèche, je vais rentrer avec mon girobroyeur, je vais girobroyer les plantes adventices qui se sont reproduites et que les buffles n'ont pas mangées, parce qu'il y en a toujours qui ressortent et ensuite c'est tous les ans faire des apports fractionnés de 3 à 400 kilos/hectares de chaux phosphatée. Enfin de permettre, plutôt que de faire un gros apport de chaux de 2 tonnes / hectare, le faire par fractions, de façon à ce que, la chaux va neutraliser, enfin va augmenter le PH et va permettre à la plante de trouver son expression. Sinon, y a pas d'expression possible. Et un peu de phosphate dedans pour favoriser les légumineuses. Et tout ça ce sont des amendements naturels, à la différence des engrais, je parle. On les appelle engrais mais ce sont des amendements. Ce sont soit des roches calcaires broyées, soit de la dolomie, soit des éléments marins type le lithotame qui sont des micro-coraux ou micro-algues qui sont broyés, séchés et broyés et répandus au sol. C'est du calcaire quoi. Donc du calcaire, soit d'origine marine soit d'origine naturelle, minière et des phosphates. Les phosphates sont en général tous d'origine... Nous en bio c'est pratiquement tout du gafsa [produit en Tunisie]. »

Le savoir-faire est acquis par l'expérience : il faut planter des herbes colonisatrices, par

exemple du riz et d'autres graminées, puis des plantes qui s'installent plus lentement mais sont plus pérennes. Les agriculteurs ont fait de nombreuses expériences et qui leur ont permis de sélectionner les plantes les plus adaptées. Les environnementalistes évoquent souvent le kikuyu (*Pennisetum clandestinum*) comme étant l'espèce dont se servent les agriculteurs, mais bien d'autres herbes sont utilisées en fonction de la nature du sol, de l'humidité de la parcelle, etc.

« On va mettre du kikuyu mais on va pas mettre que du kikuyu, on va mettre du tanner [*bracharia mutica*], on va mettre *Bracharia humidicola*, *Bracharia aquatica* on va mettre du *Desmodium*, on peut mettre du *Calopogonium* selon si c'est inondable ou pas. »

Une fois l'implantation de la pâture réussie, il n'est pas nécessaire d'intervenir à nouveau lourdement. Il faudra seulement entretenir par l'apport d'un peu d'amendement chaque année. Les agriculteurs insistent donc sur la « légèreté » de leur intervention.

« Nous notre seule intervention, enfin c'est pas la seule, c'est de mettre de l'amendement une fois par an. On met surtout du calcaire, un peu de phosphate naturel, mais très peu, surtout du calcaire. Et on arrache les mauvaises herbes à la main. Le peu de mauvaises herbes qu'il y a, on les arrache à la main et on les met dans des big bags pour que ça se ressème pas et ensuite on va brûler ça dans un coin pour détruire le... C'est pas grand chose. »

Les bovins élevés sur les savanes sont des zébus brahmanes dans les savanes sèches, et des buffles dans les savanes humides.

Pour un des agriculteurs rencontrés, le pâturage dans les savanes est le complément d'une activité de maraîchage sur des terrains forestiers avec la technique du Bois Raméal Fragmenté (BRF), qu'il décrit de la façon suivante :

« On utilise quand on fait le défrichage ou quand on reprend derrière un défrichage les repousses de forêt qu'on broie, qu'on passe dans un broyeur, et qu'on ré applique au sol en couverture, en fait on refait ce que fait la forêt. La forêt pluviale en milieu équatorial pour les gens qui sont ici qui habitent en Guyane ou même des gens qui viennent de l'extérieur, ce qui surprend souvent c'est tous ces arbres qui tombent en forêt, surtout en saison des pluies, on entend des arbres tomber, boum, boum. (...) Mais les arbres tombent et toute la partie disons raméale de l'arbre, c'est-à-dire les parties qui sont inférieures à 10 cm de diamètre, se décomposent très rapidement. Lorsqu'on a un chablis, lorsque les arbres tombent, ce bois raméal - la feuille et les brindilles - se décompose très vite et libère au niveau du sol si vous voulez la partie fertile, le capital fertilité du sol, qui contrairement en Europe n'est pas concentré dans le sol

mais est concentré dans les arbres. »

Il a donc choisi un terrain situé entre forêt et savanes pour pouvoir profiter des ressources des deux milieux, rejoignant en cela les pratiques anciennes consistant à profiter des interfaces :

« j'ai plutôt choisi de couper la feuille en deux, une partie en savane pour permettre l'élevage, mettre en valeur ces savanes où on peut pas faire grand chose d'autre, hein ? C'est que l'élevage. Et une partie arborée d'une part pour avoir le plaisir d'avoir un milieu forestier à côté de soi et ensuite pouvoir avoir des zones non inondables pour éventuellement pouvoir développer les projets que j'avais et ce que j'avais dans la tête.(...) Avec le BRF, en broyant des copeaux de bois et en portant justement les défécations des animaux qui sont eux sur les savanes, ça permet de pérenniser sur certains endroits des cultures. Moi je vois maintenant ici depuis 8 ans, on a de meilleurs résultats sur des parcelles qu'on a mis en culture en jardin que au départ sur la déforestation. »

2.3.2. Nouvelles cultures en savane

Une des personnes rencontrées utilise de la terre de savane inondée (pripri) pour cultiver des tomates, ce qui rappelle l'utilisation faite par les Amérindiens des sols de marais dans le système de buttes de l'agriculture précolombienne.

« C'est un pripri donc l'eau elle doit amener, elle déverse des alluvions et ça fait une terre assez noire quand même, il y pas une couche très épaisse il y a peut-être 30, 20-30 centimètres, mais vraiment en saison sèche avec un tracteur, au godet, j'arrive à récupérer cette terre. Je me suis aperçu, j'ai fait des essais à tout hasard, je me suis dit "Tiens, mais elle me paraît pas mal cette terre, à voir la couleur". Et il paraît qu'au Surinam, au Brésil, ils utilisent plein cette terre là alors qu'ici c'est très peu. Et je fais mes pots, je fais de la tomate en pots, hors sol, j'arrose et c'est tout, bon je fais un mélange avec l'engrais bio, un peu de terreau, et c'est tout. Et cette terre là, je la réutilise. Je ne la jette pas, je la réutilise pour refaire de la tomate. C'est un circuit fermé, je la stocke et 8 mois après, je réutilise la même terre, je rajoute du terreau, de l'engrais bio et je réutilise la terre. »

La culture des tomates selon cette méthode lui permet de retirer de quoi vivre modestement. Il insiste sur le fait qu'il n'utilise pas d'engrais est que sa technique est proche de l'agriculture biologique même si elle est hors-sol, ce qui ne lui permet pas d'obtenir un label. Sa production est de 200 à 250 kilos par semaine. Il pourrait produire davantage, mais cela l'obligerait à prendre un salarié, ce qu'il ne souhaite pas.

Une famille Hmong installée à Rococoua cultive des légumes en bordure de savanes, vers les anciens essais de canne à sucre de Trou-Poissons. Je n'ai pas pu rencontrer cette famille et en savoir plus sur le type d'agriculture pratiquée.

III. Entre conflits et consensus

3.1. *Pratiques controversées*

3.1.1. Le brûlis

Certaines des pratiques décrites suscitent des controverses, voire parfois des conflits ouverts parmi les différentes populations en contact avec les savanes. Le brûlis en particulier fait l'objet de débat passionnés et déclenche des réactions émotionnelles fortes.

Il faut noter que les dernières recherches archéologiques montrent que les savanes n'étaient pas brûlées comme elles le sont actuellement durant la période précolombienne : « *The record shows a clear correlation between the dramatic increase in charcoal abundance beginning approximately AD 1540 and the arrival of Europeans in this coastal region*²⁹ » (IRIARTE et al., p. 2).

Il semble donc que la pratique du brûlis en savanes ait commencé après la conquête. Il serait intéressant de chercher à savoir à partir d'un travail d'archives quelles étaient les techniques utilisées à l'époque et quel était exactement le rôle attribué au brûlis.

Concernant la période contemporaine, le brûlis est une des rares questions touchant les savanes qui fait intervenir des « frontières ethniques ». En effet, le brûlis est, dans la région étudiée, une pratique créole. Ni les Métropolitains, ni les Amérindiens ne brûlent les savanes.

Les raisons évoquées par les Créoles pour brûler les savanes sont multiples. D'abord, les feux s'inscrivaient dans le système d'élevage, puisqu'ils permettaient de préparer une repousse d'herbes tendres destinées à nourrir les bovins à la fin de la saison sèche.

« Ils avaient une utilisation aussi pour le pâturage. Ils la brûlaient, il y avait des petites repousses, les bêtes allaient manger et ça engraisait. »

Ce regain peut en outre attirer un gibier intéressant pour la chasse. Le feu a aussi pour but de faire disparaître divers insectes piqueurs comme les moustiques ou les papillons cendres³⁰

29 « L'enregistrement montre une corrélation évidente entre l'augmentation brutale de la quantité de charbon à partir de 1540 après JC environ et l'arrivée des Européens dans cette région côtière. »

30 Le papillon cendre (*Hylesia metabus*) projette des poils urticants qui provoquent des irritations.

« Brûler les reflux que ne mangeaient pas les bœufs et puis éliminer pas mal de parasites, de trucs comme ça. En brûlant les savanes ça éliminait les zones de reproduction des taons et des trucs comme ça. »

« C'est pas faux non plus, hein ? On ne sait pas. Parce que tu te rappelles, ils ont brûlé la zone là-bas, le dernier coup de papillons cendre qu'on avait, la grosse forte épidémie, et ben je me rappelle, ils avaient brûlé toute cette zone. Et ben pour l'instant, on n'a plus de papillons cendre. »

« C'est vrai que ces zones là sont réputées pour abriter les chenilles du papillon cendre etc., donc c'est vrai que nous on a été habitués, donc les savanes on les exerce comme ça, mais auparavant c'était brûlé pour pouvoir chasser, pour permettre qu'il y a ait de nouvelles pousses, pour attirer un certain gibier, donc aujourd'hui, ils ne comprennent pas pourquoi il y a toutes ces restrictions de ne plus brûler(...) Le fait d'effectuer le brûlis permettait de tuer un certain nombre de chenilles. Voilà, d'éviter qu'il y en ait un trop plein aujourd'hui. Et aujourd'hui, on nous demande d'éviter de brûler les savanes ce qui avait contrarié depuis la dernière pullulation parce que je peux vous dire qu'on en avait des papillons. »

Enfin, il s'agit par le brûlis d'empêcher les savanes de s'enfricher et donc de préserver les pâturages.

Par contre, l'évocation de cette technique déclenche des protestations chez mes interlocuteurs amérindiens :

« Question : vous ne brûliez pas la savane ?

- Non, non, non. Non je vous dis, on a toujours protégé la savane. On met pas de produit chimique, comment je peux vous dire ça ? On fait pas n'importe quoi. On n'a jamais fait n'importe quoi avec la savane, même avec la terre, ni avec la forêt. »

Le feu était une des causes possibles de conflits de voisinages entre Amérindiens et Créoles du côté de Bellevue, qui s'ajoutait aux dégâts que pouvait faire le bétail créole dans les cultures des Amérindiens : *« C'était gênant et dangereux. Ça venait tout près des carbets. On avait peur du feu, on préparait de l'eau. »*

Le brûlis suscite aussi des réactions négatives très fortes de la part de la majorité des Métropolitains qui ont du mal à accepter l'idée de ce que subissent plantes et animaux pris dans les incendies et voient dans ce procédé une forme de violence inacceptable vis-à-vis de l'environnement :

« Moi il y a quelque chose qui m'énerve, c'est le brûlis des... je suis désolé, hein, j'ai pas ça dans ma culture, mais le brûlis des savanes, moi ça m'embête, j'aime pas ça, j'aime pas voir ces savanes en feu quand je suis là-dedans les milliers d'insectes d'animaux qui subissent ce stress du feu et puis les plantes aussi elles subissent ce stress du feu. »

« En saison estivale, même si c'est pas intentionnel - je dis bien même si ce n'est pas, parce que souvent, c'est intentionnel - automatiquement il y a des feux. Automatiquement il y a des feux et ça crame et on voit les conséquences. Ça c'est beau ? Ça c'est respecter la vie ça ? On dirait la terre brûlée ! J'en suis malade tous les étés j'en suis malade quand je vois ça, je dis regarde ça, tout ce qui a été détruit, tout ce qui est... Pfff ! Non, ça, à mon avis, c'est pas ça, c'est pas comme ça. »

Les adversaires du brûlis ne manquent pas de souligner la dégradation de la qualité du sol qu'entraînerait cette pratique, problème déjà évoqué par Ulrich Sophie en 1958. Celui-ci écrivait que les incendiaires « ne se rendent nullement compte de l'appauvrissement du sol et de son durcissement par les incendies répétées (sic). »

« Oui, niveau agronomique et écologique, c'est une catastrophe, de brûler tout le temps. Et puis la faune, la faune qui disparaît chaque fois ! Les tortues liquidées, les oiseaux qui nidifient tout ça ça dégage. Et puis le carbone. (...) Alors le problème de ces savanes qui brûlent tout le temps, quoi, enfin régulièrement. On a le rapport C sur N quand on fait les analyses de sol, ben le rapport C sur N, il est de moins en moins bon. Le rapport carbone sur azote. Plus on brûle, moins il est bon. »

La pratique du brûlis fait l'objet d'une forte stigmatisation, les auteurs des feux sont accusés de brûler « n'importe comment » de façon « ni maîtrisée, ni planifiée », « par coutume » et « sans réfléchir » selon certaines des expressions que j'ai entendues. Il est exact que les pompiers sont fréquemment appelés pour éteindre des feux visiblement non maîtrisés³¹. Toutefois, il faut souligner que le brûlis tel que décrit par mes interlocuteurs créoles est au contraire une pratique réfléchie et utilisée avec une certaine parcimonie : on brûlait d'abord telle partie de la savane, puis telle autre. Ceux qui admettent brûler encore aujourd'hui disent ne pas le faire chaque année mais tous les deux ans ou plus.

« Moi j'ai pas énormément d'hectares, j'ai 10 hectares, en gros, quinze hectares. Oui, moi je brûle. Là en ce moment il y a deux ans que j'ai pas encore brûlé, mais je vais

31 Voir, dans le France-Guyane du 17 novembre 2012, l'article de Sébastien Roselé « Près de 900 feux de broussailles cette année ».

mettre le feu. D'ici peu, je vais mettre le feu parce que je vois que ça commence à...

Question : Vous le faites pas forcément toutes les années ?

- Non. Mais tous les deux ans, je vais mettre le feu. Parce que j'ai quelques bovins, mais j'ai pas de pâturages, alors j'ai l'intention d'en faire, alors je vais brûler, je vais essayer de prendre, de faire un peu de pâturage. »

La multiplication des incendies non maîtrisés serait liée à la perte d'un savoir-faire :

« En général les brûlis étaient faits en fin de journée, de façon à ce qu'il n'y ait pas de trop grosses flammes, et que ça puisse courir lentement pour pouvoir nettoyer vraiment les sols. Aujourd'hui, on met le feu à n'importe quelle heure. »

Si les positions semblent a priori très tranchées, plusieurs environnementalistes paraissent actuellement évoluer dans leur appréhension du brûlis, car il s'avère que certaines savanes qui ne sont plus brûlées se referment. L'un d'eux nous parle de la savane située dans le territoire protégé par la réserve des Pripris de Yiyi :

« La savane ici c'est plus une savane. C'est une friche. Et pourquoi c'est une friche ? On ne sait pas, il y a eu du drainage pour la route, il y a le marais qui a perdu en hauteur, il y a des problèmes anthropiques, mais il y a aussi le fait qu'historiquement cette savane là était brûlée. »

Les Créoles de Sinnamary ne manquent pas de faire part de leur inquiétude au sujet d'une possible disparition des savanes faute de les entretenir par le brûlis et s'inquiètent de la perte de leur savoir-faire en matière de gestion de ces milieux :

« Et ce qu'ils faisaient énormément, c'est qu'ils faisaient des brûlis, beaucoup de brûlis, c'est-à-dire, à chaque saison sèche, ils brûlaient. Et j'ai constaté maintenant dans plusieurs zones, les gens ils veulent pas parler des histoires de brûlis, ils veulent pas entendre parler que pour régénérer la savane, il faut brûler. Moi c'est ma conviction, c'est ce que j'ai constaté. Il faut dire, je pense que dans la zone du CSG, par exemple, ils ne brûlent pas, et la savane est en train de disparaître sans la présence de l'homme. C'est-à-dire elle fait des herbes qui montent à une hauteur et il y a beaucoup d'îlots, de petites forêts qui commencent à grandir, à grandir et à grandir et ça entraîne la disparition de la savane. Ça, c'est ce que j'ai constaté. Parce que du fait qu'il n'y a pas cette gestion de l'homme, parce que l'homme a toujours géré, ils ne faut pas croire, avant que les hommes blancs soient venus, il y avait les Amérindiens qui y vivaient déjà sur la savane, qui faisaient de la plantation, il y

avait déjà une certaine gestion de l'eau et il y avait déjà, je pense qu'il y avait une gestion de leur part, et je pense qu'ils brûlaient aussi la savane. Et j'ai constaté, j'ai remarqué que quand on ne brûle pas la savane, régulièrement, pas toutes les années, mais même tous les deux ans, et bien la savane a tendance à disparaître. »

Des débats ont actuellement lieu entre les co-gestionnaires de la maison de la nature de Sinnamary sur la question de savoir s'il convient, au nom de la préservation de la biodiversité, de mettre le feu à la petite savane qui est sur son territoire :

« Alors il y a une discussion sur cette démarche. Parce que si elle devait se refermer et disparaître, ce serait un appauvrissement de la biodiversité. Si le milieu se referme, les espèces qu'on trouve sur les savanes y seront plus. »

Par contre, un élément défavorable au brûlis est le fait que celui-ci favorise la multiplication des *Acacia mangium*. Un agriculteur métropolitain évoque même à ce sujet une sorte de « sanction naturelle » face aux brûlis répétés.

La question du brûlis soulève ici la problématique des différentes appréhensions du milieu savane et de sa biodiversité. Ceux qui défendent la pratique du brûlis considèrent les savanes comme un milieu anthropique, profondément travaillé par l'homme, et qui doit donc être entretenu pour rester ce qu'il est actuellement. Mais cela heurte les convictions de certains pour qui la biodiversité des savanes est « naturelle » dans le sens de non artificielle, non produite par l'homme.

3.1.2. La transformation des savanes en pâturages

Vers une gestion privative de la terre

En Guyane, la grande majorité des terres font partie du Domaine, c'est à dire de la propriété privée de l'État. Amérindiens, Marrons et Créoles pratiquent traditionnellement sur ces terres chasse, pêche et cueillette ainsi que des formes d'agriculture itinérantes qui bénéficient d'une tolérance de fait. Le décret ministériel de 1987 sur les Zones de Droit d'Usage avait pour but de reconnaître ces usages sans pour autant concéder la propriété des terres aux communautés qui la réclamaient³². Aujourd'hui, de nombreux immigrants exploitent aussi les terres du Domaine ou s'y installent sans autorisation.

De même que les autres populations de Guyane, les Créoles n'utilisaient pas la terre de façon

32 Voir article R170-56 du Code du Domaine de l'Etat, Créé par Décret n°87-267 du 14 avril 1987 : « Le préfet constate au profit des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt l'existence sur les terrains domaniaux de la Guyane de droits d'usage collectifs pour la pratique de la chasse, de la pêche et, d'une manière générale, pour l'exercice de toute activité nécessaire à la subsistance de ces communautés. »

privative et pratiquaient plutôt une forme de gestion communautaire du territoire : chacun pouvait utiliser des parcelles pour cultiver temporairement et récolter le fruit de son travail. L'itinérance des cultures permettait de laisser les terres en jachère pour de très longues durées, ce qui donnait le temps aux sols de se régénérer.

« Parce que vous savez notre abattis, on coupe un abattis pour deux ans trois ans après c'est fini. On va là-bas, on en coupe un autre. Mais on cultive pas comme les autres pays où j'ai passé moi, j'ai vu, sur la même terre. [Là-bas], si vous avez deux hectares vous travaillez sur les deux hectares. Ici non non non, vous faites un hectare ou deux cette année ci, l'année prochaine vous refaites encore deux autres hectares. »

« Ils n'avaient pas de papiers, pas de papiers. Vous prenez un bout de terrain comme ça, bon vous travaillez dessus, vous dites "c'est mon terrain" mais vous avez pas de papiers. Et c'est à partir de l'année 77, que ça commence à être en vigueur, je crois que le préfet c'était Robert Vignon à l'époque, il avait créé cette loi là, tout le monde devait aller à la préfecture et vous faites votre demande et il vous donne le terrain. Mais il y a beaucoup de monde qui a dit : "mais moi j'ai pas besoin" »

Quant aux bêtes élevées par les Créoles, nous avons vu qu'elles étaient autrefois laissées libres et que les bovins des différents éleveurs se retrouvaient sur les mêmes savanes. La mise en place d'une privatisation de la terre avec l'installation d'agriculteurs métropolitains dans le cadre du Plan Vert vient heurter de plein fouet ces pratiques. Le modèle agricole qui est alors importé d'Europe est fondé sur un usage privé de la terre. Les nouveaux arrivants ont d'abord bénéficié de baux emphytéotiques, puis de concessions, avant de devenir finalement propriétaires des terres³³.

L'apparition des clôtures provoque des conflits d'usage et si aujourd'hui, certains anciens perpétuent encore les pratiques traditionnelles, c'est au prix de divers incidents.

« C'est un peu d'ailleurs ce qui persiste encore à Corossony avec le principe de la vingtaine de bêtes qui sont dans l'enceinte de Corossony et l'agriculteur qui en a la propriété a du mal à parquer ses animaux parce que c'est un ancien et il a gardé cette tradition là. Donc ça fonctionne encore comme ça et ils ont pas vraiment de pâturage, au contraire, le peu de gens qui arrivent à avoir des pâturages là-bas, ben ils se font casser leurs clôtures parce que du coup les bêtes veulent y aller, parce que l'herbe est meilleure. »

L'arrivée des agriculteurs métropolitains déclenche un mouvement de privatisation des

33 Voir dans le Code du domaine de l'État, la section consacrée aux « Concessions et cessions d'immeubles domaniaux aux collectivités territoriales et à l'Etablissement public d'aménagement en Guyane ».

terres, les jeunes agriculteurs créoles ne souhaitant pas voir l'ensemble des terres agricoles de la commune concédées à des personnes venues de l'extérieur.

« Mes grands parents n'ont pas eu comme automatisme d'acquérir du terrain. Pour mes grands parents, la terre est à tout le monde. Ce qui est relativement vrai, hein ? Après, on a des surprises par rapport à l'acquisition de foncier, on réalise en fait qu'on ne peut plus travailler comme avant, et qu'il faut acquérir du terrain. Donc j'ai eu de gros problèmes avec pas mal d'habitants. Par exemple M. X n'a pas aimé quand j'ai récupéré les savanes. C'était pour moi normal parce que mes terrains étaient occupés par tout le monde et il y avait une grosse pression sur les savanes, parce que M. Y [agriculteur métropolitain] qui est arrivé, c'est 250 hectares, M. Z [agriculteurs métropolitain], 250 hectares. Quand on regarde [trois autres agriculteurs métropolitains], ces cinq personnes là sont à plus de 1500 hectares. (...) Donc du coup avec [un autre agriculteur créole], on a fait une demande. Donc on a récupéré ce qui restait en fait de savane pour faire de l'agriculture et voilà. Bon c'est vrai que ça a porté un coup à ce qu'on appelait l'agriculture, l'élevage libre à Corossony. Parce que du coup la partie de savane que j'ai récupéré n'était plus libre et donc j'ai dû faire un travail de sol et planter et donc là on était sur un problème parce que les gens ont continué à lâcher leurs bêtes, ce qui est normal, donc j'ai clôturé. Et ça n'a pas plu. »

Les Amérindiens disent quant à eux subir des pressions pour changer de type d'agriculture et se conformer à un modèle productiviste qui n'est pas le leur :

« Déjà nous limiter à deux hectares d'abattis, alors que nous sommes habitués à couper un abattis tous les deux ans, pour changer puisque la terre n'est plus fertile pour le manioc surtout (...) Il faut aller sur la zone agricole, et pour s'installer il faut de la terre, pour faire de l'agriculture pour vendre. Mais comme l'Amérindien, c'est pas dans notre mode de vie, la culture pour faire l'agriculture pour vendre. On fait de la culture pour manger, pas pour vendre. C'est pour manger, surtout le manioc, qui est à la base, vraiment, de notre nourriture. ».

Planter des herbes à pâturage

Les savanes sont non seulement privatisées, mais elles sont aussi physiquement transformées par l'amendement des sols avec du calcaire et du phosphate et la plantation d'herbes plus riches permettant de nourrir plus efficacement les animaux. Les paysages d'herbes à pâturage sont évidemment beaucoup plus uniformes que ceux des savanes non travaillées. Les agriculteurs

mettent en avant le caractère écologique de leurs méthodes qu'ils décrivent comme une amélioration douce de l'environnement, opposée au défrichement forestier ou au brûlis. Voici ce que répond un agriculteur à la question de savoir ce qu'est pour lui une belle savane :

« Ben pour un éleveur c'est qu'elle est bien implantée, voilà. Qu'elle est dépodzolisée. Parce qu'avant quand on s'est installés, c'était carrément du podzol, il y a des endroits c'était tout gris et il n'y avait pas d'herbe qui poussait dessus. Alors que maintenant, on en a. Surtout là c'était tout décapé. C'était tout moche, tout gris. Il n'y avait que les... Comment on appelle ça, ces petites plantes rouges là ? Droséra ! Il n'y a avait que les droséras qui poussaient dessus. Et maintenant, ben il y a de la belle herbe. Pour moi c'est ça une belle savane. »

Cette description insiste sur le caractère positif de la transformation effectuée : un milieu hostile et stérile a fait place à un milieu beaucoup plus accueillant pour les animaux et pour les hommes. Une fois les travaux initiaux de mise en place du pâturage terminés, la seule intervention des agriculteurs consiste à remettre un peu d'amendement chaque année et à arracher les mauvaises herbes. Il faut noter que les plus importants éleveurs de Sinnamary adhèrent à la coopérative Bio Savane dont le but est de favoriser le développement de l'agriculture biologique en Guyane. Ils n'utilisent ni engrais ni pesticides et se revendiquent comme écologistes et protecteurs de l'environnement.

« Moi je peux continuer à pêcher mes poissons, je peux continuer à boire dans mes criques, il n'y a pas de problème. Il n'y a pas de rejet d'effluents d'élevage, il n'y a pas tout ça. Donc les animaux qui y sont, ils y sont comme les autres. »

D'autre part, si la flore est, de fait, uniformisée, les transformations subies par la faune ne vont pas d'après les agriculteurs, dans le sens d'un appauvrissement. Certes, certaines espèces ont disparu, mais d'autres ont fait leur apparition, et les descriptions insistent, avec force détails, sur l'abondance et la diversité de la faune rencontrée dans les pâtures ainsi créées :

« Quand on marche dans les savanes, enfin surtout les savanes isolées enfin fermées, dans ces coins là, on voit plein de petits oiseaux qu'on ne voit pas ici. Parce qu'ils ne peuvent plus nidifier, ou je sais pas trop quelle est la raison. Mais par contre maintenant c'est truffé d'aigrettes. Il y a beaucoup plus de caïmans, aussi. En fait comme le sol a évolué, la terre s'est enrichie, la terre s'est enrichie avec le pâturage, l'amendement, etc. Ça fait vivre toute une petite faune que... Et donc il y a une autre faune opportuniste qui vient dessus : les aigrettes, les caïmans, certains poissons, certainement

certains serpents aussi. »

« Ce qui reste dans les savanes, moi j'ai des caïmans dans mes savanes, j'ai des couleuvres, il y a des oiseaux, il y a de tout, quoi. Il y a même des biches qui passent dessus, régulièrement je vois passer les fourmiliers, tout ça, le fait d'avoir mis en culture, ça ne les a pas dérangés. »

« Sur les espèces qu'on a vues, parce que bon ça fait à peu près une quinzaine d'années qu'on exploite les savanes maintenant, et on commence à bien savoir le faire. Bien sûr on perd tout ce qui est les petites cypéracées qui ont leurs stratégies de développement par étage quand elles prennent le feu, on perd les droséras qui sont des espèces protégées, il y a des oiseaux tels que le colin qu'on retrouve maintenant très rarement dans les pâturages, la sturnelle des prés aussi qu'on voit quasiment plus à Saint Elie. Donc bien sûr il y a des espèces qui ont souffert de ça. A côté de ça, les tortues, il y en a encore vingt fois plus qu'avant. On retrouve les grands tamanoirs, tous les râles ont explosé. Puisque comme en fait, le fait d'attirer des gros animaux, enfin de faire venir des gros animaux dans ces milieux là, il y a plus d'insectes qui dépendent des bouses qui piquent, donc il y a toute une faune qui est venue par contre, les aigrettes garde-boeufs, les tortues, les tamanoirs, on en voit, j'en ai encore vu cette semaine, toutes sortes de hérons, les caïmans que je disais, ils nidifient dans nos savanes, ils se reproduisent en plus, choses qu'ils ne faisaient pas avant. Donc en termes de diversité, je dis pas qu'on est les dieux, mais on a quand même sur un milieu très dégradé, apporté de la diversité. Et cette diversité là est aussi rentable économiquement. »

Ce dernier argument, centré sur l'économie, rencontre un écho important en Guyane : la production alimentaire y est très faible et n'alimente qu'une infime partie du marché local. Produire de la viande sur les savanes pourrait permettre de réduire les importations tout en évitant de défricher des parcelles de forêt, ce que certains continuent à faire aujourd'hui.

Mais du côté des environnementalistes, on reproche aux agriculteurs d'uniformiser la végétation, de faire de la monoculture d'herbes à pâturage et par conséquent de menacer gravement la biodiversité locale en détruisant ce qui fait la spécificité des savanes :

« Alors que moi je dis que c'est une catastrophe écologique, eux ils disent qu'ils mettent en valeur la savane. Parce qu'il y a beaucoup plus d'oiseaux qui vont être présents. On voit beaucoup plus d'oiseaux à Saint-Elie qu'ici. Mais bon, c'est du garde-bœuf, c'est de l'aigrette, c'est du héron. C'est-à-dire c'est du tape-à-l'œil, on va avoir l'impression qu'il y a énormément de choses. Oui c'est sûr qu'il y a plein de choses à voir. Il y a plus de choses à voir dans leurs savanes que dans les savanes ici.

C'est pour ça aussi qu'ils voudraient amener le buffle ici. Il y a des choses à montrer, on va dire, alors qu'ici y en a pas. »

Nous reviendrons plus loin sur cette idée que la biodiversité la plus intéressante n'est pas forcément la plus spectaculaire - tape-à-l'œil -. Les environnementalistes insistent sur la fragilité du milieu savane et sur l'irréversibilité des transformations que l'homme lui fait subir :

« C'est un milieu extrêmement fragile. Une fois perturbé, c'est fini, ça ne revient plus à l'état de savane. Ou alors pas avant très longtemps. On a beaucoup vu cette année de conversions de savanes en pâturages. C'est très vite fait. Un coup de tracteur, on aère, un coup de chaux pour neutraliser le PH, en une matinée, c'est fait. C'est très très rapide et la savane est foutue après. »

Ils rappellent en outre le caractère artificiel - au sens propre, celui d'artefact - des herbages utilisés par les agriculteurs :

« Ils mettent un tapis, un matelas de kikuyu³⁴. C'est issu d'une technologie très moderne cette herbe, c'est ultra sélectionné par le CIRAD ou par l'USDA, l'équivalent de l'INRA aux Etats-Unis³⁵. »

Ce discours rejoint celui de certaines personnes âgées créoles qui, nous le verrons, expriment leur méfiance face aux nouvelles méthodes agricoles visant selon eux à « forcer la nature » et pour lesquels les savanes mises en pâture ne sont plus des savanes.

3.1.3. Quelle biodiversité ?

L'étude des controverses autour du brûlis et du pâturage contribue à mettre en évidence toutes les ambiguïtés de la thématique supposée consensuelle de la « conservation » de la biodiversité. Dans le cas des savanes, que signifie « conserver » ? Interdire toute action humaine ? Mais certaines des savanes ainsi « protégées » se referment, entraînant la disparition de la faune et de la flore spécifique. Faut-il dès lors les brûler ? Cette solution a des inconvénients, comme celui de favoriser la multiplication des *Acacia mangium*, qui contribuent à fermer les paysages. Les mettre en pâture permet de maintenir les paysages ouverts, mais c'est au prix d'une uniformisation de la végétation et d'une transformation de la faune. Dans tous les cas, il s'avère que le maintien de certains des paysages de savanes passe davantage par une forme d'entretien que par une stricte conservation. Or, les types d'entretien pratiqués autrefois - dans le cadre du mode de vie amérindien

34 Pennisetum clandestinum

35 CIRAD : Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement, USDA : United States Department of Agriculture, INRA : Institut National de la Recherche Agronomique.

ou de la petite exploitation créole traditionnelle - ayant en grande partie disparu, la question qui se pose aujourd'hui est : que leur substituer ?

A partir de cette interrogation sur le devenir des savanes, deux visions de ces milieux et de leur biodiversité semblent s'affronter. Pour les uns, le monde habité ne saurait être pensé sans la présence de l'Homme et en dehors de toute relation avec lui. Par conséquent, les savanes sont perçues comme un milieu anthropisé, qui a toujours été travaillé par les humains et doit donc logiquement continuer à l'être. De ce point de vue, l'Homme contribue à l'émergence et à l'entretien de la diversité floristique et faunistique pour mieux répondre à ses besoins et à ceux des animaux qu'il élève. Ainsi, pour les personnes âgées créoles, il est important de planter et de favoriser la présence d'arbres à fruits et d'autres arbres « utiles », par exemple parce qu'on peut utiliser leur bois :

« Il faut planter des fruits, on plante des arbres mais pour faire quoi ? Pour faire beau, pour faire joli ? Il faut planter des fruits. A manger. Donner à manger des goyaves, des cajous, des pommes rosa, des pamplemousses. Il faut planter. Tout ça pour pas planter n'importe quel arbre. Plantez, plantez ce que nous mangeons, même pour les bêtes, les petits oiseaux, ça apporte des petits oiseaux, des beaux oiseaux ils viennent, ils mangent chez nous. (...) Vous prenez quelques Goyaves, quelques cajous, enfin des choses à manger, il faut faire ça. Qu'est-ce que nous faisons avec les bois ? J'ai vu les bois qu'ils ont plantés [à la maison de la nature]. Non non non. S'il y a des bois qu'il faut travailler avec, d'accord. Mais c'est pas dit pourquoi. »

D'après ce discours, en plantant des arbres fruitiers, l'homme favorise du même coup la présence d'oiseaux. Son action, loin de ne servir que lui, est fondamentalement positive pour son environnement. Dès lors, il apparaît normal que le milieu puisse évoluer en même temps que la société humaine et ses besoins. Cela rejoint le discours des agriculteurs qui souhaitent que davantage de savanes soient mises en pâture.

« Alors il y a peut-être quelques plantes carnivores qui vont disparaître, et pourquoi ? Pour une bonne raison, c'est que le fait de cultiver, le fait d'avoir mis... Parce que c'est cultivé une fois en fait, l'opération de mise en place de la prairie, c'est fait une fois. Après elle reste, eternam eternam. Si elle est gérée, elle va rester 100 ans hein ? Il n'y a pas de souci. Donc en fait, là où il y a une intervention, là où il va y avoir un problème, c'est qu'on va augmenter le taux d'humus sur la parcelle. Donc les plantes carnivores n'ont plus fonction d'être, puisque ce sont des plantes qui elles se nourrissent des insectes parce que le sol est tellement pauvre qu'elles ont pas les

moyens de se nourrir. Donc à partir du moment où le sol est assez riche, elles ont plus lieu d'être, elles vont disparaître, c'est sûr. Mais ça va faire un changement peut-être, la flore va s'adapter, elles vont faire d'autres espèces, elle vont être remplacées par d'autres. Est-ce que ça c'est préjudiciable ? Je sais pas, je peux pas porter un jugement, dire c'est bien, c'est pas bien, moi j'ai pas ce pouvoir là. Mais à mon avis, au niveau de la nature, au niveau de l'environnement, l'équilibre entre l'homme et la nature, à mon avis c'est préférable. A mon avis, c'est préférable. »

Mais d'autres acteurs, en particulier parmi les environmentalistes, considèrent les savanes comme un milieu « naturel », dans le sens de non travaillé par l'homme, et que toute action humaine dénaturerait au sens propre en introduisant une artificialité. S'ils reconnaissent volontiers que l'homme peut favoriser une certaine diversité floristique et faunistique – la présence de certaines espèces de plantes est d'ailleurs considérée par les botanistes comme « indicatrice d'impact anthropique » -, ils jugent celle-ci peu intéressante. Pour eux, la biodiversité à protéger n'est pas la plus spectaculaire pour un œil profane, mais plutôt la plus « sauvage », indemne de toute intervention humaine :

« C'est vrai que la biodiversité est plus riche là où l'homme est présent. Il n'y a pas de point plus riche que là où l'homme a commencé à retourner. Mais c'est que des espèces banales, extrêmement répandues, des espèces anthropophiles. De toute façon, c'est bien connu que les ornitho voient plus de choses en jardin qu'en forêt. »

Aux deux extrémités de cette dichotomie, l'ethnologue recueille des discours qui s'opposent radicalement. D'un côté, un botaniste affirme : *« Moi je suis un conservationniste. Je vois les choses en termes de menaces sur le milieu savane.(...) Je crois en la naturalité de ces savanes, je les vois comme un paysage naturel et pas comme un produit homme-nature. »*. De l'autre, un agriculteur lui réplique : *« Moi je suis toujours un peu fâché entre celui qui veut sauver sa droséra et celui qui veut sauver l'humanité. (...) Le milieu évolue. Je suis pas sûr que la Bretagne ressemblait à ce qu'elle est aujourd'hui il y a 200 ans. »*. Notons que ces deux points de vue sont exprimés par des Métropolitains.

Ces deux positions correspondent aussi à des types de projection dans l'avenir différents : pour les uns, l'avenir doit nécessairement amener une évolution et une transformation des relations homme-milieu, pour les autres, il s'agit de préserver, de conserver l'équilibre actuel et de faire en sorte que les choses changent le moins possible.

Le point de vue amérindien ne peut être rattaché à aucun de ces deux termes. Le mode de

gestion des Kali'na de Bellevue sur la savane peut être qualifié d'influence douce : ils ne pratiquent pas l'élevage et ne font pas de brûlis, se contentant de prélever du bois, de ramasser tortues, iguanes et fourmis, et de chasser. Mais ils sont très inquiets à l'idée d'un éventuel projet de conservation qui contribuerait à réduire leurs droits de chasse et de pêche alors qu'ils ne disposent dans ce secteur d'aucune Zone de droits d'usage.

Il faut en outre noter que les clivages les plus importants ne sont pas forcément ceux qui paraissent au premier abord et ne se superposent pas simplement aux limites ethniques. Par exemple, les Créoles, souvent stigmatisés pour leur supposé manque d'intérêt pour les questions environnementales s'avèrent finalement très conservateurs au sujet des savanes et proches en cela des protecteurs de l'environnement. Les savanes ont pour eux une valeur patrimoniale, parce qu'elles sont liées dans leur imaginaire au mode de vie de la petite habitation traditionnelle dont ils aimeraient transmettre la mémoire à leurs enfants. Aussi souhaitent-ils la conservation des paysages existants et sont-ils très réservés sur les transformations effectuées par les agriculteurs.

« Comment ils peuvent toujours classer ça en zone agricole ? Or, c'est un milieu qui est en train de disparaître. Voilà et quand on voit certains qui ont pu bénéficier, (...) je veux pas dire telle ou telle personne, mais en général, ils donnent des superficies quand même assez énormes. Je veux dire, il n'y a pas longtemps, ils ont donné à deux agriculteurs 500 hectares en gros. Ça fait dégât, je trouve que c'est trop ! (...) Alors est-ce qu'ils ont pris conscience ? C'est pourquoi c'est important de faire cette étude pour vraiment définir la quantité de savanes encore vierges qui restent. Pour quand même sauvegarder encore ce milieu. (...) Une zone où demain ou après-demain tes petits enfants pourront dire : "je vais dans une savane". »

Les agriculteurs métropolitains, quoique partageant les réticences au sujet du brûlis avec les environnementalistes rejoignent par contre les personnes âgées créoles dans leur conception de la biodiversité comme ayant toujours été et devant continuer à être travaillée par l'homme. Toutefois, les Créoles conçoivent plutôt cette influence comme un ensemble d'actions ponctuelles comme celle de planter ou de favoriser la présence d'arbres utiles aux hommes. La mise en place de pâturages sur de grandes étendues de savanes leur paraît guidée par la recherche d'un profit excessif.

3.2. Les points de consensus :

3.2.1. Garder les paysages ouverts – la lutte contre *Acacia mangium*.

Au delà de ce qui sépare les différents acteurs, la recherche met en évidence un certain nombre de points de consensus entre les habitants des zones de savanes interrogés, et au-delà, entre les scientifiques et les populations locales. Le premier de ces points est une volonté quasi générale de conserver ces paysages ouverts. Il faut d'ailleurs noter que les deux pratiques autour desquelles les controverses sont les plus vives, c'est-à-dire la mise en pâture et le brûlis, sont présentées par ceux qui les défendent comme des moyens d'empêcher que les savanes ne se referment.

Les agriculteurs, en particulier insistent sur le fait que une fois les savanes transformées en pâture, il n'est plus besoin de les brûler pour les conserver. L'un d'entre eux explique que la mise en pâture « nettoie » aussi les savanes des parasites, comme le faisait le brûlis, mais d'une façon qui lui paraît moins brutale :

« Je pense qu'il vaut mieux créer une savane, même quitte à provoquer un bouleversement au niveau de l'implantation du type d'herbage qui est dessus, que d'avoir une savane qui, régulièrement, est mise au feu. Systématiquement. Que ce soit pour aller chercher des lézards, les œufs, les iguanes, que ce soit pour les tortues, que ce soit pour des raisons comme j'ai entendu : "oui mais quand on brûle on détruit les papillons cendre, on détruit les moustiques, on détruit tout ça". Pchuit [onomatopée]. Moi je crois qu'à partir du moment où vous girobroyez, à partir du moment où c'est nettoyé où y a des animaux qui mangent, ben y a plus les plantes refuges, y a plus les plantes abris et automatiquement, ça laisse à mon avis suffisamment d'espace pour... On va changer peut-être la flore, on va changer un type peut-être de biotope, qu'il en reste peut-être certaines à certains endroits qui vont rester, mais à mon avis, moi je pense que ce serait plus souhaitable pour un pays comme la Guyane que ces savanes qui sont des savanes qui sont systématiquement, tous les gens qui vivent ici le voient, toutes les années, c'est brûlé depuis Cayenne jusque là-haut, à mon avis, il vaudrait mieux qu'elles soient en culture et entretenues. »

Les défenseurs de l'utilisation des savanes pour l'élevage avancent aussi un argument de poids : même l'*Acacia mangium*, ne parvient pas à s'implanter dans les pâtures, alors qu'il se multiplie dans les savanes brûlées :

« L'Acacia mangium. Il pousse pas dans les pâturages, ça c'est impossible. Dans les pâturages, de toute façon, si une graine arrivait à ressortir d'un pâturage, elle serait immédiatement mangée par le bovin ou la biche parce que

c'est tellement riche en protéines que c'est très très appété par tous les ruminants, les herbivores, d'ailleurs la plupart des acacias même en savane, les feuilles rasent pas le sol, parce qu'ils sont broutés jusqu'à portée de tête. »

Introduit à l'origine en Guyane pour réhabiliter les anciens sites miniers, l'*Acacia mangium* tend à se répandre sur les savanes. Les agriculteurs, encouragés par certains organismes de recherche³⁶, l'ont utilisé comme une espèce colonisatrice à cause de sa capacité à pousser sur des sols très pauvres. Une fois les sols enrichis par sa présence, il est possible de planter des espèces plus pérennes, comme l'explique cet éleveur :

« La plupart des arbres qui ont une forte valeur ajoutée vont pas pousser naturellement dans les savanes, comme ça. Donc il va falloir faire quelque chose avant, mettre une tête de culture, ou une culture pionnière. Et l'acacia mangium est très très efficace en culture pionnière. Par exemple, le problème des savanes, c'est que c'est un sol asphyxié, et pour pouvoir aérer ce sol, il faudra y implanter des racines ligneuses qui aillent chercher des éléments plus profonds et l'acacia apporte cette réponse. Donc plutôt qu'un labour, planter des acacias et cultiver derrière c'est très très efficace. »

Il s'agit en outre d'une légumineuse, appréciée par les bovins. C'est pourquoi il était possible que cet arbre soit plébiscité par les agriculteurs désireux d'enrichir leurs sols et de procurer ombre et nourriture à leurs bêtes. Pourtant, parmi mes interlocuteurs, je n'ai finalement rencontré quasiment aucun défenseur de l'*Acacia mangium*.

En réalité, même ceux qui ont utilisé cet arbre il y a quelques années constatent aujourd'hui *de visu* son caractère extrêmement envahissant et s'en inquiètent. :

« Je ne les aime plus. Pourtant, on en a mis ici, on en a planté. Mais ils sont en train de tout boucher. Je les vois de la terrasse : plop, plop, plop... »

« Mais autrement, ce qui pousse, c'est les acacias, ça c'est la plaie. C'est une horreur. Au départ là les gros c'est moi qui les ai mis. Mais alors ça a envahi tout ça, partout, tout le long. Et alors j'ai remarqué que plus les savanes brûlaient, plus ça repoussait. C'est incroyable il y en a partout. Si on avait su, on n'aurait jamais... Et la Guyane en est envahie, de ça. Bon, c'est un arbre qui est intéressant pour revitaliser les sites d'orpaillage, comme ils disent, ou alors si pour faire du BRF c'est très

36 Le CIRAD aurait, d'après plusieurs de mes interlocuteurs, donné ou vendu des plants d'*Acacia mangium*. Un rapport de l'ONF daté de 2004 vante ses qualités pour la reforestation des sites miniers suite à des expériences menées sur le terrain. GUITET, S, 2004, *Bilan des dispositifs de revégétalisation de sols miniers dégradés*, Mine Boulanger, Central Bief, ONF.

intéressant. Mais autrement, je trouve que ça gâche le paysage. Ça pousse tellement vite ces arbres. Ces arbres là, ils ont 12 ans ! »

De plus, si l'acacia est efficace pour conquérir rapidement du terrain, il se révèle par la suite assez fragile et ne résiste pas comme les espèces locales.

« Donc on a planté ces arbres là comme ombrage. En îlots forestiers on va dire, gérés, tout en ligne, d'acacia mangium. Et aujourd'hui, c'est des zones qui nous posent problème. Pas parce qu'elles envahissent trop, parce qu'elles meurent. Parce qu'en fait, elles sont pas suffisamment taillées. Ça nous a fait des grands arbres magnifiques, mais c'est des arbres qui se sont développés tellement vite qu'ils sont tout aussi fragiles que de l'herbe, parce qu'ils ont pas une structure fiable, ils se déracinent ils se cassent. Et donc on est en train de perdre ces zones d'ombrage et donc on est en train de se rendre compte que sous les acacia mangium, on aurait peut-être dû planter des arbres qui pérennisent, des angéliques ou je sais pas, d'autres arbres. »

Même ceux qui en ont actuellement sur leurs terrains affirment qu'ils accepteront de les couper si cela peut permettre de préserver les savanes :

« Moi personnellement, ça me dérange pas parce que j'en ai chez moi. Je vous le dis honnêtement. Mais c'est vrai que s'il faut garder le milieu savane naturel, c'est vrai qu'il faut vraiment s'en occuper. Alors si demain on me dit : "Monsieur, vous avez planté des acacia mangium, il faut les couper", je vais les couper, ça va pas me déranger de les couper, bien sûr. Si c'est pour sauvegarder le milieu, oui, bien sûr, je vais le faire. »

Au final, il apparaît que les personnes susceptibles d'être intéressées par l'Acacia mangium sont aujourd'hui très réservées à son sujet et seraient sans doute vivement intéressées par des propositions de solutions alternatives.

3.2.2. L'extensif : éviter la mégalomanie

L'idée que les savanes ne peuvent faire l'objet que d'une utilisation extensive est un autre point de consensus. La gestion traditionnelle se caractérisait par sa modération³⁷ : par exemple, on ne prélevait pas trop de gibier :

« Parce que c'était une gestion, elle était bien gérée. Les

³⁷ Cette modération est une caractéristique des économies qui reposent largement sur la chasse, la pêche et la cueillette. Voir SAHLINS, Marshall, 1972, *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*, Gallimard et, sur les populations amérindiennes de Guyane, l'exemple des Wayampi : GRENAND, Françoise et GRENAND, Pierre, 1996, « "Il ne faut pas trop en faire", Connaissance du vivant et gestion de l'environnement chez les Wayãpi (Amérindiens de Guyane) », *Cahier des Sciences humaines* n° 32-1, pp. 51-63.

gens prenaient ce qu'il fallait prendre et c'était juste pour la communauté. Il n'y avait pas revente etc. Il n'y avait pas d'abus en fait. Et c'est pourquoi d'ailleurs si il y encore des tortues dans la savane, s'il y a encore des agoutis etc., c'est qu'il y a eu une bonne gestion, il y a eu une certaine gestion des anciens qui ont pas gaspillé. Ah oui, il y avait les canards musqués aussi, il y en avait des vols de canards musqués, le matin, c'était incroyable. Alors maintenant, on en voit même plus mais avant c'était incroyable. Des centaines de canards musqués. »

Les modes de culture et d'élevage traditionnel était extensifs et les personnes âgées stigmatisent ceux qui sont supposés vouloir produire trop intensivement, tel cet ancien éleveur de Sinnamary qui confie sa méfiance vis-à-vis des techniques d'élevage mises en place par les agriculteurs :

« Parce que maintenant, ils font de l'élevage, mais l'élevage maintenant c'est un élevage comment je peux vous dire ? C'est un élevage forcé. Forcer les animaux, forcer les bêtes. Parce que lorsque les bêtes mangent directement sur leur compte, sur leur compte et sur leur goût. Mais lorsque les bêtes mangent dans des endroits où ils ont planté, de toute manière c'est des herbes empoisonnées parce qu'ils mettent de quoi ? De la chaux, des trucs... (...) Et les bêtes lorsqu'elles rentrent, ils leur donnent à manger du purina là, qu'ils mettent dans les caisses pour les bêtes bouffent là, boum boum. Ben tout ça c'est pas bon. Auparavant, lorsque les bêtes mangeaient directement dans la savane, elle savaient ce qu'elles mangeaient, elles savent très bien que c'est une herbe qui est plantée par la nature et c'est pas une herbe qui est obligatoire, qu'on a forcée. »

Son discours, insistant sur le fait que les herbes plantées par les agriculteurs ne sont pas « plantées par la nature » rejoint ici celui cité plus haut de l'environnementaliste expliquant que ces herbes sont issues de travaux d'amélioration agronomique très poussés et ne sont donc pas, à son sens, naturelles.

Les agriculteurs concernés par cette critique n'ont quant à eux pas de mot assez durs pour évoquer ceux qui font du sur-pâturage sur les savanes - « *il en a fait un désert* », « *il y a des Stakhanof en herbe* » -, rappellent qu'ils font de l'agriculture biologique, et racontent comment ils ont lutté avec les associations écologistes contre des projets agricoles qui leurs paraissaient mégalomanes comme le projet sucrier³⁸ :

« (...) mais [il ne faudrait] pas y mettre de la canne à sucre comme le projet qui était. Parce que ça par contre, on pourra pas le faire en bio. Et ça ça va perturber

38 Voir partie 2.1.2., p 13.

complètement tous les écosystèmes. (...) C'est sûr que si on y met des cultures de type canne à sucre ou autres, il va falloir les traiter contre les insectes, il va falloir les amender avec des engrais, pas avec de amendements avec des engrais solubles pour les faire produire et ça va être... Non, à mon avis ça va être une catastrophe. Et alors là on parle plus à mon avis des pripris de Yiyi, on parle plus de tout ça. A mon avis c'est mort. »

Malgré les oppositions, il se dégage donc des discours de l'ensemble des usagers des savanes une sorte d'éthique de la modération.

3.2.3. De l'importance des savoirs issus de l'expérience

A celle-ci s'ajoute l'idée que toute action menée en savane doit s'appuyer sur l'expérience. Tous ceux qui pratiquent la culture ou l'élevage en savane évoquent à un moment de leur récit le fait que leur savoir-faire est le fruit de nombreux essais, comme c'est le cas de cet habitant créole de Sinnamary

« Dans la savane, il y a des plantes, quand vous plantez ça pousse bien, mais il y a des plantes quand vous plantez ça pousse pas, ça vient pas. Alors c'est ça qu'il faut que vous cherchiez. Un pied de cocotier, vous pouvez le mettre, pour essayer la terre. Vous essayez avec un pied de coco, vous essayez avec une pied de parépou, vous essayez avec un pied d'awara, vous essayez avec un pied de maripa. Si vous voyez que ça vient, vous continuez³⁹. »

Un des premiers agriculteurs métropolitains installés dans la région tient peu ou prou le même discours :

« Ça s'est pas fait d'un coup comme ça, c'est pas en 76 qu'on a dit « tiens on va faire comme ça. » Petit à petit, on a peaufiné le système (...) Au début, c'était pas au point. Les dix premières années, on a piétiné un peu. Après ça a été. Maintenant c'est rodé. »

Le producteur de tomates raconte les étapes qui lui ont permis de mettre au point sa technique :

« Je jardinais comme ça, j'avais une petite serre je me suis amusé à faire des essais de tomates, avant de trouver la bonne variété. Et un jour, j'ai vu cette terre là. Il y a eu le feu dans la savane là, ça a brûlé. Je me suis dit : "tiens, cette terre là, en fin de compte, elle me paraît pas mal." J'ai eu l'idée. Un jour j'ai un copain qui a un tracteur, je lui ai dit "tiens, sors moi en quelques

39 Le parépou (*Bactris gasipae*), l'awara (*Astrocaryum vulgare*) et le maripa (*Attalea maripa*) sont des espèces de palmiers qui produisent des fruits comestibles.

tombereaux de terre". Et puis j'ai commencé, après il a fallu trouver la chaux, l'engrais bio, le terreau, trouver la dose, que ça revienne pas très cher pour que ce soit rentable. Et puis j'ai trouvé la bonne solution et j'arrive à avoir de la tomate en permanence. »

Les savoirs des habitants de zones de savane sont très concrets, ce qui nous renvoie à ce que Claude Lévi-Strauss mettait en évidence dans *La pensée sauvage* (1962) : ils sont indissociables de l'expérience qui a conditionné leur apparition. Or, dans le cas des savanes, l'importance de ces savoirs locaux est corroborée par les chercheurs en sciences de la vie, qui expliquent que même si le paysage peut sembler homogène à distance, on constate en s'approchant qu'il s'agit d'une véritable mosaïque de milieux différents, déterminés entre autres par des types de sol et par l'humidité. Il faut donc « aller sur le terrain » pour vraiment se rendre compte de ce qu'il est possible de faire sur telle ou telle savane. Les savoirs locaux issus de l'expérience s'avèrent donc très utiles pour prendre les meilleures décisions possibles sur l'avenir des savanes. Et cela, d'autant qu'il s'avère difficile d'utiliser une grille de lecture séparant strictement des savanes « naturelles » de savanes anthropisées. Archéologues et écologues ont par exemple démontré que ce sont aujourd'hui les insectes et notamment les fourmis qui contribuent à entretenir les buttes amérindiennes de la période précolombienne, préservant ainsi depuis des siècles ces monticules érigés par des humains (ROSTAIN, 2008). Si certains environnementalistes évoquent l'existence de savanes incluses, c'est-à-dire enclavées à l'intérieur de la forêt amazonienne et ne subissant quasiment aucune visite humaine, pour démontrer le caractère « naturel » des savanes, ces cas ne sauraient être généralisés. Il faut plutôt évoquer un *continuum savanes* allant de zones sur lesquelles l'influence humaine est absente ou imperceptible à d'autres pour lesquelles une disparition des activités humaines entraînerait des changements floristiques, faunistiques et paysagers profonds. Dans cet ensemble, il est plus que probable qu'il faudra envisager une multitude de solutions différenciées pour l'avenir des savanes. Toutes ne seront pas vouées à une stricte conservation, mais il faudra déterminer quelles sont les zones que l'on souhaite maintenir en l'état et celles sur lesquelles de nouvelles activités seront permises : agriculture, urbanisation, etc. Sur celles que l'on souhaite préserver se posera alors la question de savoir s'il faut interdire toute activité ou au contraire favoriser le maintien d'activités entretenant les paysages.

Pour cela, il faudra prendre en comptes les pratiques actuelles, ainsi que les souhaits des populations. Quelles zones accueillent d'ores et déjà des activités ? Lesquelles ne sont que peu soumises à l'influence humaine ? Certaines zones reculées et difficiles d'accès, entourées de marécages font actuellement l'unanimité quant à leur conservation d'autant qu'elles sont de toute

façon quasi inexploitable. Pour les autres, il y a davantage débat.

3.2.4. En conserver « une partie »

Toutes les personnes interrogées souhaitent la conservation d'une partie des savanes telles qu'elles existent actuellement. Les agriculteurs eux-mêmes expriment le désir qu'à côté des savanes transformées en pâturage subsistent de « vraies » savanes :

« Une belle savane, c'est la savane Garré, c'est une très jolie savane. Et il y a une flore qui est riche et c'est des savanes qui sont protégées. Parce qu'elles brûlent pas beaucoup, pas souvent. Elles sont protégées par les marais. (...) Une belle savane, c'est le coin où il y a la savane roche. Ça c'est super joli. Donc tout ce coin, là, il y a une flore très riche. Et qui est protégée. Notamment du feu. Elles ne brûlent jamais ces savanes. Faut y aller, hein ? Elles sont humides et il y a des bandes de palmiers bâche là, qui les protègent. Donc les gens y vont pas. (...) Comment elles vont être protégées déjà, parce qu'il faut quand même qu'il y ait une partie qui reste savane, savane savane, savane Garré et tous ces coins là. Et puis ensuite, sur celles qui vont être occupées, comment elles vont être gérées. Est-ce qu'elles vont être habitées ? Est-ce que ça va être des élevages extensifs ? Si c'est pas des élevages extensifs, qu'est-ce qu'on va y faire ? Je sais que X, je sais pas s'il a changé d'avis, mais il voulait faire des projets d'éthanol là-dessus. C'est un peu le même genre que le projet sucrier, ça. »

Bien évidemment toute la question porte sur la surface qu'il conviendrait de préserver. Les uns s'expriment en faveur de l'instauration d'un moratoire sur la transformation des savanes, à partir du principe qu'il reste très peu de savanes et qu'il convient de protéger intégralement ce qui reste, quitte à reporter certaines activités sur la forêt. Cet avis est évidemment celui exprimé par la plupart des environnementalistes :

« On est incapables de définir qu'est-ce qu'une savane en bon état. C'est difficile, quoi. Moi je pense qu'elles sont en danger, c'est sûr parce que déjà il y a en a très peu. Quand on compare le pourcentage de savane à celui de forêt il y en a très peu. C'est des milieux qui abritent de la faune et de la flore qui sont vraiment particuliers, qui sont vraiment inféodés à ces milieux là et que la plupart des gros projets en nouvelle énergie, ça tape sur de la savane. C'est des zones qui sont très très convoitées, particulièrement Trou-Poissons aussi. Donc tous les projets agricoles et tous les projets de biomasse et d'éolien et de solaire. Et voilà, là la grande question c'est : est-ce qu'il vaut pas mieux aller déforester un bout de forêt que de prendre de la savane ? Moi ça fait partie de mes grandes

questions. »

Leur discours rejoint celui des Créoles de Sinnamary qui se fonde davantage sur l'idée d'un patrimoine paysager à transmettre :

« Il faut garder ce qui reste, parce qu'il en reste pas beaucoup. Sur Matiti, il n'y en a pratiquement plus, tout le monde a déjà tout pris. C'est sur ici, un peu à Corossony, Trou-Poissons, il en reste un petit peu, on a fait des études pour le projet sucrier, vous pouvez voir ce qu'il y a maintenant, ben maintenant, y a plus de savane, il n'y en a plus. C'est mort. C'est fini. La partie où est-ce qu'ils ont mis de l'engrais etc., c'est fini. Je veux dire qu'une forêt vous allez la couper, vous allez couper les gros arbres, vous aurez une forêt secondaire. Une forêt primaire va pas revenir tout de suite, mais sur le long terme, vous pourrez avoir une forêt primaire qui va venir, voyez vous ? Mais une savane qui a été touchée, c'est fini. Il n'y a plus de savane. »

D'autres, notamment parmi les agriculteurs, qui souhaitent que davantage de terres soient mises en pâture, expriment l'idée qu'il existe déjà des savanes protégées sur les terrains sur CSG et de la réserve des Pripris de Yiyi et qu'il n'est pas besoin d'en protéger davantage.

« Moi par rapport à la réserve, parce que c'est une réserve internationale, celle du CSG, il y a plus de 6000-7000 hectares de savanes, c'est déjà une belle réserve. Donc ce qui reste, on peut le mettre en production. En Guyane on ne nourrit pas la population, tout est importé, il faut faire un choix. Si on commence à être conservateur, il faut qu'on commence à aller s'abriter dans les grottes. Je suis conservateur à une certaine limite. Et puis après la population augmente, d'ici 2040 on va pratiquement tripler la population, il faudra bien les nourrir. Donc voilà. Non, je suis pour le développement économique, tout en respectant l'environnement au mieux. On va pas faire ce qu'on a fait ailleurs, mais il faut quand même qu'on se nourrisse. »

« Je crois pas que la mise sous cloche de quoi que ce soit soit favorable. La forêt, que ça soit en milieu de savane ou dans la forêt, il y a toujours eu des êtres humains qui l'ont habité, peut-être même plus avant que maintenant. Le problème, c'est de quelle manière on vit. Parce que si on met sous cloche tout le Nord ou le Sud de la Guyane parce que c'est un Parc naturel et qu'ici on fabrique un désert agricole. Si on met sous cloche les quelques savanes qui pourraient être les lieux où on pourrait installer des gens et où on pourrait en vivre, où des gens pourraient en vivre en faisant de l'élevage sous prétexte que ça va enlever deux ou trois espèces d'oiseaux, deux ou trois espèces de plantes omniprésentes... Non, je suis pas pour faire de

l'éradication de quoi que ce soit, mais je suis pour l'aménagement des sites pour que l'homme puisse vivre là où il est. Et je pense qu'on peut vivre sans détruire. C'est ça l'objectif. »

Envisage-t-on l'avenir des savanes avant tout comme une conservation de ce qui existe ou bien comme une possible évolution ? C'est sans doute la question majeure qui est posée ici. Dans tous les cas, un projet sur l'avenir des savanes aura d'autant plus de chances de susciter l'adhésion qu'il prendra en compte les aspects culturels que les populations locales souhaitent transmettre à leur enfants. De ce point de vue, il est très intéressant de se pencher sur l'imaginaire que celles-ci attachent aux savanes.

IV. « Libres de savane » : la savane symbole d'un mode de vie et d'une forme de résistance

4.1. Cheminer dans la savane

J'ai été particulièrement frappée par l'association qui a été faite par une grande partie de mes interlocuteurs Amérindiens et Créoles entre la savane et les chemins que l'on empruntait pour aller à la chasse, à la pêche ou aux abattis, entre la savane et l'idée de mobilité, et au-delà, entre la savane et la liberté.

Ce lien est exprimé très clairement par les habitants amérindiens de Bellevue-Yanou :

« C'étaient des chemins pour aller à l'abattis ou aller à la chasse. Et avoir de l'espace. C'est vraiment avoir de l'espace pour marcher, enfin avoir de l'espace. Quand on veut de temps en temps fouiller un puits. (...) A l'époque de mes parents on avait un puits, on n'avait pas l'eau courante. Mais la savane, ça fait partie de la vie de l'Amérindien, la savane. Parce que c'est son chemin. C'est la nature, il se sent pas entouré de murs, il sent la liberté quand il passe dans sa savane, il sait qu'il va à son abattis, à la chasse. »

De même, pour une ancienne habitante créole de Corossony, parler de savane, c'est évoquer les chemins :

« On était au bord de la savane, on était au bord du chemin. (...) Nous on sortait de là où on était à la campagne, on traversait la savane, on traversait le pripri, le grand pripri à côté et puis on allait jusque dans la forêt au fond là-bas, à l'abattis à pied, à Saint-Elie par là. Tout ça. On allait à pied, on faisait trois kilomètres par jour. Et puis on traversait la savane. On traversait la savane, on voyait des chemins. (...) C'était un endroit de

passage les savanes. »

Il est intéressant de noter que des intellectuels créoles interrogés à Cayenne sur ce qu'évoquait pour eux le mot savane m'ont répondu spontanément en citant les grandes étendues, l'espace et la liberté.

4.2. Quelques usages du mot savane

Les usages créoles du mot savane se prêtent à une riche interprétation. Celui-ci renvoie au sauvage, par opposition aux espaces urbains, mais aussi à ce qui n'est pas validé par la société dominante, à ce qui n'est pas officiel. J'ai pu recenser quelques expressions.

Ulrich Sophie (1958) signale qu'on appelle « *avoca savane* » « *l'incorrigible bavard qui parle de tout à tort et à travers et dont la sottise suffisance n'a d'égale que la plus complète ignorance.* »

En Haïti, on appelle *Pè Savann* l'homme qui fait office de prêtre sans avoir été ordonné dans les hameaux reculés des mornes. Il connaît en général quelques formules en latin, se déplace avec un livre de prières et utilise éventuellement de l'eau bénite. On l'appelle notamment en cas de décès pour présider les obsèques lorsqu'il n'est pas possible de faire venir un « vrai prêtre ». Il bénéficie parfois d'un petit rôle dans l'église officielle car il peut s'agir du sacristain de la chapelle du lieu.

Aux Antilles et en Guyane, le *non savann* est le surnom, le petit nom affectueux que l'on donne à un proche. Ce n'est donc pas son nom « officiel », mais son nom caché, connu seulement de l'entourage de la personne.

En Guyane, le *piano savann* est le tambour créole. On discerne dans cette appellation une forme de dérision par rapport au véritable piano. Celle-ci nous renvoie à la domination subie par la culture créole dont on moquait la culture musicale symbolisée par le tambour face au piano qui représentait la musique européenne, celle des « civilisés ».

Le mot savane était donc attaché à une forme de dérision et de dévalorisation, mais en même temps à une forme de contre-culture qui s'oppose à la culture officielle et se vit dans une semi clandestinité, ou en tout cas dans la discrétion.

A Sinnamary, les gens de la savane, « *moun savann* », que l'on appelait aussi « *moun rot bò* », car les savanes étaient situées de l'autre côté de la rivière par rapport au bourg, étaient opposés aux gens de la ville.

« Moun rot bò, c'est-à-dire, c'étaient les paysans, les gens de rien du tout, qui valaient rien du tout. Il y avait une concurrence, voyez-vous ? Alors là, il y avait cette

division là déjà entre être humains parce que tu es de l'autre côté, tu es de la savane, tu es rien du tout, moustiques et patati et patata. Alors déjà, il y avait des expressions : moun rot bò, ou moun savann, par exemple. (...) Parce qu'il n'y avait pas de pont, il y avait juste la rivière qui séparait Sinnamary de Corossony. Voilà, alors c'était ça, moun rot bò. Et c'était vraiment généralisé. Dès qu'on vivait de l'autre côté, on n'est pas civilisé. »

Enfin, il est étonnant de noter que les notions de savane et de liberté sont justement associées dans l'expression « libre de savane » qui était en usage du temps de l'esclavage. En effet, parmi les multiples formes de liberté qui existaient pour les non blancs, il existait des « libertés de savanes » « *par lesquelles, écrit Arlette Gautier, on permet à un esclave de rester sur une habitation ou de vaquer à ses occupations sans travailler ou très peu pour l'habitation. Le maître est toujours responsable du libre de savane et le met souvent, mais pas toujours, sur ses dénombrements* » (GAUTIER, 1985). D'après elles, les libertés de savane s'opposent aux « vraies libertés », celles des esclaves affranchis et disposant de papiers pour le prouver. Il semble que par extension, l'expression ait aussi désigné des personnes libres depuis plus ou moins longtemps mais dont la liberté n'avait pas été officialisée.

Encore une fois, cet usage nous situe donc du côté du non officiel, du produit de remplacement (de l'ersatz, pourrait-on dire) : la liberté de savane n'est pas la vraie liberté comme le pè savann n'est pas le vrai prêtre et le piano savann n'est pas le vrai piano. On parlait de libres de savanes à propos de gens dont on ne savait pas très bien qui leur avait donné leur liberté et dont il était possible, pour certains, qu'ils l'aient prise par eux-mêmes.

Ainsi, le terme savane est utilisé pour caractériser différentes dimensions de la culture des anciens esclaves face à la culture des anciens maîtres : les rythmes du tambour face à la musique classique, la religiosité populaire face à l'Église catholique, les gens des campagnes vivant quasiment en auto-suffisance sur les petites habitations face aux gens des villes engagés sur la voie de l'assimilation à la « civilisation ». La savane a en cela partie liée avec la dimension de résistance qui est constitutive des cultures noires américaines et son évocation porte toute l'ambiguïté attachée au regard porté sur ces formes culturelles. D'un côté, elles sont tournées en dérision : ce n'est pas une « vraie » culture (ni un vrai piano, ni un vrai prêtre, ni une vraie liberté). Elles sont d'abord pensées sur un mode comparatif avec des institutions de la culture dominante, et cette comparaison tourne évidemment en leur défaveur. Les anciens esclaves apparaissent comme essayant d'imiter maladroitement, de « singer » la culture des anciens maîtres, avec toute la connotation péjorative de ce dernier verbe. Mais d'un autre côté, ces formes culturelles alternatives construisent véritablement

un système de résistance face aux nouvelles domination que l'on tente d'imposer après l'esclavage.

En Guyane, ce système s'exprime avec une vigueur particulière dans le monde rural. Marie-José Jolivet a ainsi montré tout ce que représentait de ce point de vue la petite habitation créole (JOLIVET, 1993), basée sur une quasi autosubsistance et donc un refus d'entrer dans des systèmes de production et de consommation de masse qui supposeraient la mise en place d'un salariat. Elle fait partie de ce que Gérard Barthélémy appelle la « contre-plantation » (BARTHELEMY, 1997) par opposition au système plantationnaire reposant sur une exploitation des travailleurs dont l'esclavage constitue la forme ultime. La contre-plantation est caractérisée notamment par le refus de la production collective pour privilégier l'indépendance et la liberté du travailleur.

4.3. Nostalgie d'un paradis perdu, désir de transmettre

Parce qu'ils évoquent les parcours entre les différents lieux où se déployait le complexe de la petite habitation créole, les paysages des savanes renvoient donc au mode de vie particulier des petites communes rurales « sous le vent », et en même temps à la forme singulière d'appropriation du territoire qui lui était associée. De plus, l'économie de chasse de pêche et de cueillette qui y était pratiquée se rattache à ce que Marshall Sahlins appelle les économies d'abondance (SAHLINS, 1972), caractérisées par de faibles besoins, une grande productivité et par conséquent des temps de loisirs importants. A cela s'ajoute le travail de la mémoire qui, dans le cas présent, alors que ce mode de vie paraît pour le moins menacé, tend à en souligner les aspects positifs et en oblitérer les difficultés. Tout ceci contribue à teinter de nostalgie les discours sur le passé récent des pays de savane.

Les personnes âgées, mais aussi des trentenaires et quarantenaires faisant référence à leur enfance, décrivent donc un véritable âge d'or, où toutes les ressources étaient à portée de main, où l'on vivait dans une forme d'harmonie avec l'environnement et notamment avec les animaux. Ils se désolent du manque d'intérêt des plus jeunes et de leur départ pour les villes.

« Il y avait des vaches, il y avait des bêtes, il y avait des porcs il y avait des cochons. C'est un lieu, c'était un lieu, comment dirais-je ? c'était un lieu que les gens travaillaient beaucoup, ils aimaient les animaux, je peux vous dire, ils aimaient les animaux et il y avait des bêtes. Mais maintenant je peux vous dire, il y a ceux qui sont morts, ceux qui sont partis. Les jeunes, ils restent pas, ils sont partis, ça s'est détérioré. Mais je peux vous dire, c'est pas un mensonge, depuis que vous sortiez de Sinnamary, il y a des petites savanes à côté, ce sont des bêtes, des animaux, des vaches, chevaux, vous voyez pas des cochons, non les cochons vous les voyez pas auprès de la

savane, mais ce que vous voyez, c'est les vaches et les chevaux. Maintenant, les plus grands sont morts, les jeunes ne ramassent pas, ne viennent pas récupérer, c'est-à-dire, comment je peux expliquer ? Ceux de la famille, les jeunes, ils viennent pas. Ils partent en métropole, à Cayenne, ils laissent tomber tout. »

Ils vantent aussi une forme de frugalité associée à cette vie jugée plus saine que celle d'aujourd'hui. L'éthique de la modération que nous avons évoquée plus haut, le fait que les habitants se contentaient de peu et que la consommation ait été limitée à ce qui était produit sur place, tout cela est opposé de façon implicite ou explicite à la société de consommation actuelle et à son abondance de produits industriels.

« Mais c'était une vie qui me plaisait parce que c'était sain, c'était... On n'était pas riches, mais c'était la vraie vie, quoi. Il n'y avait pas le matériel. Maintenant on vit, on pense qu'au matériel. Moi je me rappelle qu'on allait à Sinnamary à pied, on sortait de Corossony à pied, le dimanche pour aller à l'église, à pied, c'est-à-dire, ça fait quoi ? Sept-huit kilomètres, oui, huit kilomètres, et quand on revenait après l'église, on allait à la boulangerie, il y avait une seule boulangerie, on achetait une baguette, on achetait du pain, et ben le pain était tellement bon que je mangeais comme ça, sans du beurre, sans rien, c'était bon, quoi. Parce que le pain, c'était quelque chose de... Voilà, on appréciait ce qu'on avait, ah, c'était pas ça ! Ah c'était une autre vie, hein ? »

Cette nostalgie est aussi très prégnante dans les mémoires de Michel Lohier, publiées en 1972, dans lesquelles il décrit Iracoubo au début du XX^{ème} siècle. Son texte me paraît représentatif de bien des propos entendus.

« A l'époque où je décris mon village, il était loin de ce qu'il est devenu aujourd'hui. Le bourg était peu habité. Les rares maisons, très espacées, étaient entourées de piquets de wapa. Cette barrière servant de protection contre les dégâts causés par les bœufs, porcs et cabris qui vivaient en toute liberté.

La majorité de la population se trouvait sur la rive droite du fleuve. (...)

Tous, agriculteurs-éleveurs, ces familles étaient relativement heureuses. La chasse et la pêche leur procurait en outre une saine alimentation.

Nous sommes à la fin du siècle dernier et au début de celui que nous vivons.

Iracoubo était une grande famille. Les joies et les peines étaient partagées. La mer et nos pripris fournissaient du poisson. Tout au long du littoral, dans nos lagunes, les oiseaux, du canard sauvage à la petite alouette de mer, foisonnaient.

La forêt recelait le gibier à poil et à plume. Nos pâturages nourrissaient notre bétail et l'aouara nos porcs.

Dans les abattis, tout poussait. Les produits de la chasse et de la pêche pratiquées par tous se donnaient mutuellement.

Oui, j'ai connu cet Eden. Maintenant que tout a changé, je peux en faire un judicieux parallèle. » (LOHIER, 1972)

Si la mémoire enjolive sans doute une vie qui n'était pas facile, il apparaît nettement dans les propos des habitants une volonté d'en transmettre la mémoire à leurs enfants. Aussi peut-on supposer qu'une forme de patrimonialisation des savanes qui intégrerait leur dimension culturelle et le lien qu'entretiennent ces paysages avec une histoire humaine rencontrerait une adhésion locale.

Conclusion

L'étude des relations homme-environnement autour des savanes de Guyane nous révèle à quel point celles-ci sont anciennes et complexes et nous situe d'emblée par delà nature et culture, pour reprendre le célèbre titre de l'ouvrage de Philippe Descola (2005). Elle nous conduit à analyser des conceptions divergentes de la place de l'homme dans son environnement et de son rôle vis-à-vis de la biodiversité, bousculant ainsi la conception occidentale divisant nature et culture et la vision naturaliste de la biodiversité qui en est le corollaire.

L'exemple des savanes permet en outre de percevoir la façon dont la problématique des relations à l'environnement amazonien peut transcender les « frontières ethniques ». Si la pratique du brûlis peut assez clairement être rattachée aux Créoles, les controverses constatées sur la place et le rôle de l'homme dans la fabrique et le maintien de la biodiversité ne peuvent être analysée de façon simpliste. Par exemple, les « conservateurs » n'appartiennent pas tous au même groupe et ne souhaitent pas tous conserver pour les mêmes raisons.

L'interrogation initiale sur la mise en place d'une politique de conservation des savanes renvoie à des choix quant à la manière dont nous envisageons l'avenir de nos relations avec ces milieux. Faut-il avant tout conserver ou faut-il envisager une évolution ? Cette question nous emmène en quelque sorte, au-delà du politique. En effet, les décisions prises n'auront pas seulement des conséquences sur le vivre ensemble à l'intérieur de la cité humaine, mais plus largement sur la façon dont les humains vivent avec un environnement non-humain.

Dans tous les cas, une prise de décision éclairée sur l'avenir des savanes nécessitera la prise en compte de plusieurs types de savoirs. Le savoir scientifique est l'un d'eux. Il est construit à partir

de méthodes de recherches éprouvées et fondées sur la recherche de l'objectivité, et rend possible des comparaisons avec d'autres territoires de par le monde. Il permet d'élargir la question posée à une échelle plus globale, par exemple en s'efforçant de préciser le degré de rareté et de menace qui pèse sur les espèces que les savanes abritent, à l'échelon local, régional et international. Mais il existe aussi des savoirs fondés sur les expériences des populations locales qui se révèlent précieux pour gérer en pratique des milieux fragiles. C'est pourquoi, il paraît important de prendre en compte les pratiques actuelles de ces populations, mais aussi de trouver un moyen de leur permettre de participer aux prises de décisions quant au devenir de ces milieux. La mise en place d'un projet de conservation susceptible de rencontrer une large adhésion nécessite la co-construction d'un savoir sur les milieux savanes que nul ne peut actuellement prétendre saisir dans toute leur complexité.

BIBLIOGRAPHIE

- APPADURAI, Arjun, 2001, *Après le colonialisme, Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.
- BARTHELEMY, Gérard, 1997, « Le rôle des Bossales dans l'émergence d'une culture du marronnage en Haïti », *Cahiers d'études africaines*, vol 37, n° 148, pp. 839-862.
- CHAIX, Marie, HEQUET, Vanessa, BLANC, Michel, TOSTAIN, Olivier, DEVILLE, Tanguy, GOMBAULD Pascal, 2002, *Connaissance et conservation des savanes de Guyane*, IFRD - WWF Guyane, 2001.
- COLLOMB, Gérard et JOLIVET, Marie-José (coord.), 2008, *Histoire, identités et logiques ethniques, Amérindiens, Créoles et Noirs marrons en Guyane*, CTHS, *Le regard de l'ethnologue* n° 18.
- DESCOLA, Philippe, 2005, *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DE PRACONTAL, Nyls et ENTRAYGUES, Matthieu, 2009, *Savanes côtières de Guyane, Connaissance et enjeux de conservation*, GEPOG.
- FABIANI, Jean-Louis, 1985, « Science des écosystèmes et protection de la nature », in : CADORET, A. (Dir), *Protection de la nature, Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, pp. 75-93.
- FLEURY, Marie et PONCY, Odile (éd.), 1998, *Conserver, gérer la biodiversité, quelle stratégie pour la Guyane ?*, JATBA, vol. XL, (1/2).
- GARINE, Eric et ERIKSON, Philippe, , 2001, « Écologie et sociétés », sans SEGALIN, Martine (dir.), *Ethnologie, concepts et autres culturelles*, Paris, Armand Collin.
- GAUTIER, Arlette, 1985, *Les sœurs de Solitude. La condition féminine dans l'esclavage aux Antilles du XVIIème au XIXème siècle*, Éditions caribéennes.
- GRENAND, Françoise et GRENAND, Pierre, 1996, « "Il ne faut pas trop en faire", Connaissance du vivant et gestion de l'environnement chez les Wayãpi (Amérindiens de Guyane) », *Cahier des Sciences humaines*, n° 32-1, pp. 51-63.
- GRENAND, Pierre et al., 2004, *Pharmacopées traditionnelles en Guyane*, IRD.
- GRENAND, Françoise, BAHUCHET, Serge et GRENAND, Pierre, 2006, « Environnement et sociétés en Guyane française : des ambiguïtés d'application des lois républicaines », *Revue internationale des sciences sociales*, 1/2006 (n° 187), pp. 53-62.
- HAUDRICOURT, André G., 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, tome II, janvier-avril 1962, n°1.
- HOOCK, J, 1971, *Les savanes guyanaïses : Kourou ; essai de phytoécologie numérique*, Mémoires ORSTOM n° 44, 251 p.
- IRIARTE, José, POWER, Mitchell J, ROSTAIN, Stéphen, MAYLE, Francis E, JONES, Huw, WATLING, Jennifer, WHITNEY, Bronwen S et MCKEY, Doyle B, 2012, « Fire-free land use in pre-1492 Amazonian savannas », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 109 (17), pp. 6473-6478.

- JOLIVET, Marie-José, 1982, *La question créole, Essai de sociologie sur la Guyane française*, Éditions de l'ORSTOM.
- JOLIVET, Marie-José, 1993, « De l'habitation en Guyane, éléments de réflexion sur la question identitaire créole », dans : JOLIVET, Marie-José (ed.), REY-HULMAN, Diana (ed.), *Jeux d'identités : études comparatives à partir de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan, pp. 141-165.
- JOLIVET, Marie-José, 1997, « La créolisation en Guyane », *Cahiers d'études africaines* vol 37, n° 148, pp. 813-837.
- LEVI-STRAUSS, Claude, 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- LOHIER, Michel, 1972, *Les mémoires de Michel*, édité à compte d'auteur.
- MICOUD, André, 2005, « La biodiversité est-elle encore naturelle ? », *Écologie et politique* n° 30.
- ONF, 2008, *Expertise littoral, Occupation du sol et dynamique foncière, bande côtière de la Guyane Française, 2001-2008*.
- ROUÉ, Marie, 2006, « Introduction : entre cultures et natures », *Revue internationale des sciences sociales*, 1/2006 (n° 187), pp. 11-18.
- ROSTAIN, Stéphen, 2008, « Le littoral des Guyanes, héritage de l'agriculture précolombienne », *Études rurales*, Varia 181, éditions de l'EHESS, Paris, pp. 9-38.
- SAHLINS, Marshall, 1972, *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard.
- STROEBEL, Michèle-Baj, 1998, *Les Gens de l'Or, Mémoire des orpailleurs créoles du Maroni*, Ibis Rouge.
- SOPHIE, Ulrich, 1958, *Le cultivateur guyanais*.
- VIVIER, Michel, VISSAC, Bertrand, et MATHEVON, Gérard (dir.), 1995, *L'élevage bovin en Guyane*, CIRAD, INRA.